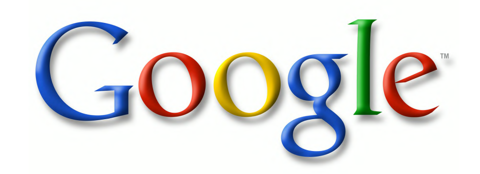
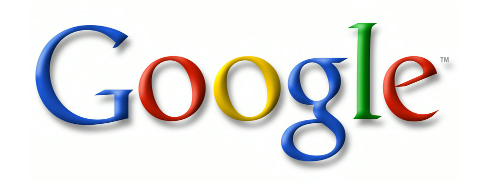
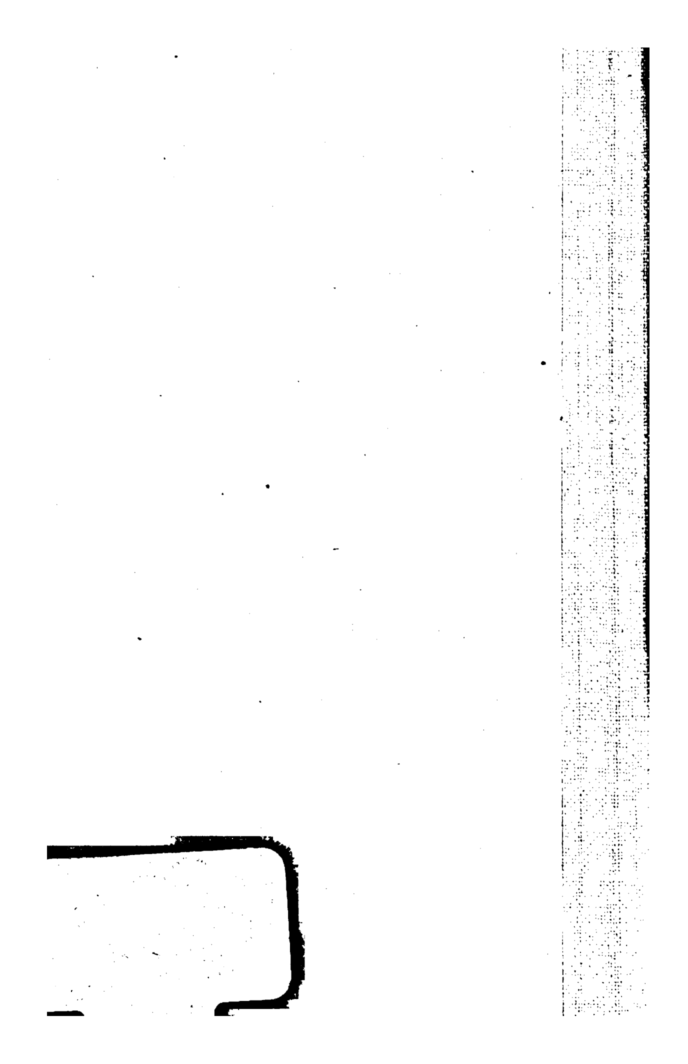








PETIT-JULES

LE SAUTEUR.

Versailles, imp. de VITRY.

PETIT-JULES

LE SAUTEUR,

OU

HISTOIRE D'UN ENFANT

ENLEVÉ PAR DES BALADINS,

Par M.me Julie Delafaye Bréhier.

TOME SECOND.

PARIS,

A. EYMERY, FRUGER ET C.ie, LIBRAIRES,

RUE MAZARINE, N.o 30.

1828.

PETIT-JULES

LE SAUTEUR.

CHAPITRE VIII.

Rencontre imprévue qui satisfera le lecteur, s'il s'intéresse à Petit-Jules.

La générosité est une vertu qui plait dans toutes sortes de personnes; mais elle touche surtout dans les enfans, où on s'attend moins à la rencontrer, à cause de l'imperfection de leur âge. Je me flatte que tous ceux qui liront cette histoire senti-

ront pour l'aimable Benjamin une partie de l'admiration dont le cœur de Petit-Jules était pénétré. Il se désolait de ne pouvoir trouver de termes pour lui exprimer sa reconnaissance aussi vivement qu'il l'aurait désiré, et se voyant déjà dans la cour du presbytère, il finit par sauter au cou de Benjamin et par l'embrasser avec transport.

Ils trouvèrent le vieux prêtre assis dans son fauteuil, au milieu de l'embrâsure d'une croisée. Son visage pâle et languissant décélait le mauvais état de sa santé, mais tous ses traits respiraient la bienveillance, et sa chevelure blanche et ondoyante y ajoutait un air vénérable qui lui attirait la confiance et le respect. Un artisan, debout à côté de lui, les yeux baissés, le

chapeau à la main, paraissait écouter une remontrance que lui fesait le pasteur, et que l'arrivée des deux jeunes gens interrompit.

— Eh bonjour, mon neveu, dit le Curé à Benjamin, te voilà donc de retour? je suis charmé de te revoir. Assieds-toi là avec ton petit camarade, je m'occuperai de vous dans un instant.

Ensuite s'adressant à l'homme qui se trouvait près de lui, et qui était un cordonnier du bourg :

— Qu'avez-vous à répondre, maître Clément? Croirai-je qu'en effet vous ayez si peu de respect pour les commandemens de Dieu, que vous refusiez de lui consacrer la sainte journée du dimanche, ainsi qu'il nous l'ordonne?

LE CORDONNIER.

Je n'ai jamais menti à personne, M. le Curé, je ne commencerai point pas vous, qui êtes un homme que je respecte. Il est vrai qu'il m'arrive souvent de travailler le dimanche; mais fais-je donc plus de mal en cela que la plupart de mes voisins qui jouent aux cartes et s'enivrent au cabaret?

LE CURÉ.

Ils ont tort, et vous n'avez pas raison, puisque vous ne suivez ni les uns ni les autres les ordonnances du Seigneur. Ce jour là n'est fait ni pour travailler, ni pour s'enivrer, mais pour se réunir plus solennellement dans l'église, et ce n'est pas vivre en chrétien que d'en négliger les obligations.

LE CORDONNIER.

Excusez-moi, M. le Curé, je suis un père de famille. On mange le dimanche comme les autres jours, et le prix d'une paire de souliers de plus ou de moins n'est point indifférent dans mon ménage.

LE CURÉ.

J'estime les gens laborieux, mais il ne faut pas qu'un devoir fasse tort à l'autre. Celui qui a passé saintement le dimanche n'en sera que mieux disposé à bien employer la semaine, sans compter qu'il aura pour lui la bénédiction du Seigneur. Je vous invite donc, maître Clément, à ne plus scandaliser vos voisins par un travail hors de saison. Je sais, du reste, que vous êtes un brave homme, et qu'il suffit de

vous rappeler à vos devoirs, pour que vous ne vous en écartiez plus.

A ces mots, le bon pasteur se leva, prit dans un tiroir une pièce de six francs, et la glissa dans la main du cordonnier, en le reconduisant jusqu'à sa porte. Puis, retournant aux deux amis, il s'informa à Benjamin des nouvelles de sa famille, du temps qu'il devait y passer, et, lui serrant affectueusement la main.

— J'ai appris, lui dit-il, qu'on est fort content de toi à Châteauroux, que tu es assidu au travail, exact à remplir tous tes devoirs, fort économe dans ta dépense. M. Martin, en annonçant à ton père ces bonnes nouvelles, lui apprend en même temps que son intention est de te donner des appointemens pour l'année prochaine.

BENJAMIN, en regardant Petit-Jules.

— Il a eû la bonté de me le promettre aussi, et je vous assure, mon oncle, que j'attends ce moment avec une certaine impatience.

LE CURÉ.

Oh vraiment, je le crois sans peine; une pareille marque de satisfaction est fort honorable à ton âge, et je ne doute point que tu ne fasses un usage convenable de ta petite fortune.

Petit-Jules brûlait de faire part au Curé des généreux desseins de son neveu, mais l'aspect de ce vieillard lui en imposait, il n'osait prendre la liberté de lui adresser le premier la parole. Les sentimens qui l'agitaient donnaient à sa physionomie, na-

turellement mobile, une expression si remarquable que le Curé y fit attention.

— Ce petit jeune homme, dit-il à Benjamin, est sans doute quelqu'un de tes camarades de Châteauroux, que tu as amené avec toi à la campagne pour se divertir.

BENJAMIN, en riant.

Mon dieu non, mon oncle; nous avons fait connaissance sur le grand chemin..... Oh! c'est une drôle de rencontre, je vous assure, permettez que je vous raconte cela.

Il s'empressa aussitôt de lui détailler toute cette aventure. A mesure qu'il la racontait et qu'il excitait Jules à parler, le Curé écoutait avec une émotion toujours croissante, regardant continuellement l'or-

phelin, et lui faisant répéter des circonstances qu'il paraissait trouver dignes de toute son attention. Tout-à-coup il s'écria :

— Grand dieu! serait-il possible que ce fût lui-même! Quoi! vous vous appelez Jules?.... vous avez été enlevé en Bourgogne.... auprès de Sens?.... et vous ne connaissez point le nom de votre famille?

PETIT-JULES.

Hélas! non. Je me souviens seulement qu'on m'a dit que j'appelais souvent à mon secours une personne que je nommais *maman Isabeau*.... c'était apparemment ma mère.

LE CURÉ.

Isabeau!... Et votre père, n'avait-il pas nom Joseph?...

PETIT-JULES.

Je l'ignore.

LE CURÉ.

Quelque chose m'assure que vous êtes mon cher Petit-Jules.... ; car vous saurez que j'ai possédé long-temps une cure auprès de Sens. Deux de mes Paroissiens, Joseph Aubert, et sa femme Isabeau, élevaient un enfant, un Petit-Jules, qu'ils ont perdu sans savoir ce qu'il est devenu... Mais attendez.... oui, je me souviens qu'il avait à la jambe une feuille de myrte assez bien dessinée....

— Une feuille de myrte! interrompit Petit-Jules, en se découvrant la jambe avec une extrême vivacité, j'ai bien ici quelque chose de semblable... voyez vous-même.

— C'est cela, c'est cela..., s'écria l'ecclésiastique en mettant ses lunettes pour considérer de plus près l'empreinte. O jour trois fois heureux..! Pauvre enfant! viens dans mes bras, je veux te consoler de toutes tes peines!

Jules s'y précipita en répandant un déluge de larmes; le visage du Curé en était également couvert, et Benjamin, aussi satisfait qu'étonné d'une pareille reconnaissance, partageait leur attendrissement. Un moment après, Petit-Jules, essuyant ses pleurs, dit au Curé :

— Mon cher monsieur, puisque vous connaissez mon père et ma mère, apprenez-moi quel chemin je dois suivre pour retourner près d'eux. Je veux partir dès demain; il me tarde d'avoir aussi des pa-

rens, de recevoir leurs caresses, et de leur prodiguer les miennes.

Le Curé balança tristement la tête à ces paroles.

— O ciel! reprit Jules avec effroi, les aurais-je perdus l'un et l'autre?

LE CURÉ.

Jules, je ne connais point tes parens. Joseph te rencontra couché dans une corbeille, au milieu d'un chemin, où quelqu'un t'avait sans doute exposé. Un mystère que nous ne pénètrerons peut-être jamais, enveloppe ta naissance.

JULES, découragé et fondant en larmes.

— Je suis donc plus malheureux que je ne pensais, puisqu'au lieu d'avoir été enlevé à ma famille, il paraît qu'elle a été

la première à m'abandonner!...... N'importe, mon père et ma mère, ce sont ceux qui ont pris compassion de ma triste enfance, c'est ce Joseph, c'est cette Isabeau, qui m'élevaient dans leur chaumière. J'irai les trouver, je leur dirai : Voici le pauvre enfant que vous avez trouvé dans une corbeille ; si vous l'aimez encore, permettez-lui de vous servir de fils. —

LE CURÉ.

Hélas! mon enfant, les choses sont bien changées depuis ce temps-là. Joseph est mort ; Isabeau, ne pouvant seule cultiver sa terre, s'est retirée chez des parens auxquels elle a donné tout son bien, et qui demeurent auprès de Dijon. Ton retour ne servirait qu'à la désespérer, puisqu'elle

te verrait malheureux, sans pouvoir venir à ton secours.

Tous ces éclaircissemens redoublaient l'affliction du pauvre Petit-Jules, au point que, se voyant désormais sans espérance, il alla jusqu'à regretter d'avoir abandonné la troupe de Fiorentina; mais le vieux prêtre l'en reprit sévèrement.

— Apprends, Jules, lui dit-il, que quand tu serais réduit à demander ton pain de porte en porte, cela te vaudrait beaucoup mieux que de vivre avec une troupe de brigands et d'impies. Dieu, qui ne t'a point abandonné dans ton premier âge, prendra soin de toi encore aujourd'hui, si tu te rends digne de sa protection, et puisque sa providence m'a fait la grâce de te retrouver, j'emploierai

les jours qui me restent à te servir de père. Je te regarde dès à présent comme si tu étais le frère de Benjamin, tu demeureras dans ma maison.

Petit-Jules, pour toute réponse, serra dans ses bras le bon Curé. Benjamin témoigna aussi à son oncle, par ses naïves caresses, la joie qu'il ressentait de le voir, pour son petit protégé, dans des dispositions si favorables. L'orphelin demanda au vieillard s'il aurait la complaisance de lui montrer à lire.

LE CURÉ.

Je t'enseignerai tout ce qu'il te sera utile de savoir, mon dessein étant de te mettre en état de gagner honnêtement ta vie, lorsque je n'existerai plus, car je suis

bien vieux et bien infirme; mais je me confie en la miséricorde du Seigneur.

Alors Petit-Jules se jetant au cou de Benjamin :

— Vous voyez, mon ami, que je pourrai m'instruire sans vous priver de votre argent. Soyez sûr, au moins, que je n'oublierai jamais votre bon cœur.

Le curé voulut savoir de quoi il s'agissait. Jules lui raconta avec quelle générosité Benjamin avait déjà disposé en sa faveur de la somme qui lui était promise, et cette bonne action, quoiqu'elle ne fût encore qu'en projet, lui attira de justes éloges de la part de son oncle.

CHAPITRE IX.

Des précautions que prit le Curé pour préserver Petit-Jules de la misère.

C'est une chose affligeante de voir des personnes, d'ailleurs estimables, ne pouvoir se défendre de certains vices honteux qui ternissent leurs bonnes qualités. M. et M.me Evroul, si sages dans la conduite de leur famille, et qui avaient accueilli Petit-Jules avec tant d'humanité, se sentirent piqués d'une vive jalousie, en apprenant ses anciennes relations avec le Curé, et le dessein de ce dernier de le garder dans sa maison.

— Ne ferait-il pas mieux, se dirent-ils l'un à l'autre, de prendre auprès de lui l'un de nos enfans plutôt que cet étranger, qui n'a aucun droit réel à sa protection? Ne sommes-nous pas ses plus proches parens, ses héritiers naturels, et peut-il se plaindre que nous ayons manqué d'attentions à son égard?

La tendresse paternelle avait beau être la source de ces injustes murmures, ils n'en étaient pas moins indignes de deux personnes aussi estimables sous d'autres rapports, et qui, bien loin d'envier à un pauvre orphelin le seul appui qu'il eût sur la terre, devaient plutôt s'en réjouir comme le généreux Benjamin. Ce bon jeune homme, surpris et affligé du mécontentement de ses parens, essaya inuti-

lement de les ramener à des dispositions plus favorables, et n'abandonna auprès d'eux la cause de son oncle et de son ami que lorsque le respect lui eut fermé la bouche à ce sujet.

Cependant, le Curé, ayant confié à M. Evroul, son frère, qu'il voulait se charger du pauvre Jules, et faire en sorte qu'il fût, à l'avenir, à l'abri de l'indigence, M. Evroul, lui répartit, avec un dépit marqué, qu'étant le maître de sa fortune, il pouvait en disposer sans consulter personne. L'ecclésiastique ne se trompa pas au sentiment qui inspirait à son frère une pareille réponse; mais faisant semblant de ne pas s'en apercevoir, il lui répondit qu'il croyait cette marque de confiance propre à le convaincre de son amitié, et qu'il es-

pérait obtenir son approbation en faisant du bien à un enfant auquel il avait témoigné lui-même un si juste intérêt.

M. ÉVROUL.

Oh ! l'intérêt que nous avons pris à sa jeunesse ne nous eût point aveuglé jusqu'à le mettre au rang de nos propres enfans ; car enfin nous ne le connaissons que sur ce qu'il lui a plu de nous dire, et les indices sur lesquels vous vous appuyez vous-même me paraissent fort incertains. Beaucoup de personnes peuvent porter le même nom ; et cette marque que vous dites qu'il a sur la jambe, ne peut-elle pas ressembler aussi.....

LE CURÉ, en souriant.

Il faut convenir qu'un pareil concours

de noms et de circonstances serait une chose fort extraordinaire, s'il n'en résultait que des renseignemens trompeurs; mais enfin, quand cet enfant ne serait pas celui que je pense, il n'en demeure pas moins vrai que sa situation malheureuse est digne de l'intérêt des honnêtes gens.

M. ÉVROUL.

Encore une fois, mon frère, vous êtes le maître. Je souhaite seulement que vous ne vous repentiez pas de votre bienfaisance, et que vous n'ayez pas imprudemment attiré au sein de votre maison un petit trompeur, qui vous livre, par la suite, à ses camarades. Ce ne serait pas la première fois que des voleurs se seraient servis d'un enfant.....

LE CURÉ, l'interrompant une seconde fois.

Eh! mon frère! quelle pensée avez-vous là! L'ingénuité de cet orphelin ne permet guère de le supposer capable d'une pareille trahison. Il faut prendre garde d'aggraver l'infortune d'autrui par une défiance si subtile et si injurieuse.

La jalousie étant peut-être de toutes les passions la plus aveugle et la plus incurable, ni les remontrances du Curé, ni les instances respectueuses de Benjamin, ni la douceur et la soumission de Petit-Jules ne purent guérir les craintes et les préventions de M. et de madame Evroul. Ils rompirent avec leur frère, et défendirent à leurs enfans d'entretenir aucune relation avec l'orphelin, qu'ils n'appelèrent plus

avec mépris que le *petit sauteur*. Le pauvre Benjamin, désespéré de cette brouillerie, fidèle à ses premiers sentimens, mais connaissant trop bien ses devoirs pour désobéir à sa famille, s'en retourna à Châteauroux avec plus d'empressement qu'il n'aurait fait en toute autre circonstance. Petit-Jules fut d'abord sincèrement affligé du prompt changement de ses premiers protecteurs, et surtout d'être la cause qu'ils cessèrent de voir le respectable Curé; mais la bienveillance de celui-ci n'en recevant aucune altération, il se consola de cette injustice, et ne songea qu'à se rendre digne de ses bontés.

Animé du vif désir de sortir de son ignorance, Petit-Jules travaillait, pour ainsi dire, nuit et jour, et son excellente

mémoire lui facilitant ses progrès, en moins de deux ans il sut lire, écrire, calculer et réciter son catéchisme d'un bout à l'autre. Il ne lui aurait même pas fallu autant de temps s'il n'avait eu d'autres occupations ; mais le Curé, en homme sage et prévoyant, songea à lui faire apprendre un métier, à l'aide duquel il pût gagner sa vie sans le secours de personne.

— Les bienfaiteurs sont rares, dit-il à Petit-Jules, et tu vois, par l'exemple de mon frère, qu'ils sont sujets à changer. De plus, la mort peut mettre un terme aux meilleures intentions. Je ferai pour toi tout ce que la justice me permettra de faire ; mais comme je n'ai qu'une fortune médiocre, et que mes neveux, peu riches eux-mêmes, ont à ma succession des droits

dont il serait injuste de les priver, je te conseille, mon cher enfant, d'apprendre un métier. Un honnête artisan mérite tout aussi bien qu'un autre l'estime des personnes vertueuses, et il a l'avantage de se procurer partout sa subsistance.

Jules, malgré sa jeunesse, comprit à merveille ce raisonnement, s'y donna de bonne grâce, et demanda à être serrurier. Le Curé le mit aussitôt en apprentissage chez un de ses voisins, brave homme et meilleur ouvrier qu'ils ne sont ordinairement à la campagne. Celui-ci avait exercé long-temps sa profession à Dijon, sa ville natale, jusqu'à ce qu'étant devenu vieux, et n'ayant point d'enfans, il prit le parti de se retirer dans le pays de sa femme, où ils avaient d'assez bonnes propriétés. Pe-

tit-Jules porta dans son nouvel état cet esprit d'invention, d'adresse et de sagacité qu'il avait reçu de la nature, et dont nous lui avons vu faire, au commencement, un si dangereux usage. Il gagnait déjà tant d'argent à son maître au bout de trois ans, que celui-ci trouva juste de lui en tenir compte. Le premier argent que reçut l'orphelin fut employé par lui à acheter des matériaux de la première qualité, dont il composa un ouvrage curieux, qu'il offrit en présent à Benjamin, et qu'il accompagna de cette lettre :

Lettre de Petit-Jules à Benjamin Evroul.

« Je n'ignore point que votre famille « vous a défendu de m'écrire, et mon in- « tention n'est pas de vous exciter à la

« désobéissance ; mais, mon cher Benja-
« min, j'éprouve le besoin de vous témoi-
« gner mon amitié et ma reconnaissance.
« Il faut bien que je vous apprenne quel
« tendre souvenir je conserve de vous.
« Plus mon sort s'améliore, plus je me
« sens touché de ce que je vous dois ; car
« enfin, c'est vous qui êtes la source de
« mon bonheur. Si vous ne m'eussiez
« point accueilli sur le chemin de Bour-
« ges, si vous ne m'eussiez point amené
« dans votre maison, et jusque chez votre
« digne oncle, je ne me verrais pas, de-
« puis trois ans, comblé de ses bontés.
« Daignez donc accepter le présent que je
« vous envoie : c'est l'ouvrage de mes
« mains. Vous m'aviez destiné le premier
« fruit de votre travail, ne méprisez pas

« le mien; et si je suis privé de la satis-
« faction de vous voir et de vous parler,
« aimez-moi toujours au fond du cœur
« comme je vous aime.

JULES. »

Le Curé approuva le présent et la lettre, honorables témoignages de la reconnaissance de l'orphelin. Benjamin les reçut l'un et l'autre avec un plaisir bien vif. Il n'osa point, à la vérité, répondre à Petit-Jules, de peur de déplaire à ses parens, mais il se dédommagea de cette contrainte en exprimant à son oncle tout ce qu'il aurait voulu dire à son ami.

CHAPITRE X.

Des changemens qui survinrent dans la destinée de Petit-Jules, et de son départ pour la Bourgogne.

Les gens véritablement sages ne sont pas ceux qui se livrent avec enthousiasme à l'exercice de telle ou telle vertu, mais plutôt ceux dont la conduite consiste à les accorder toutes ; la bonté avec la prudence, la bienfaisance avec la justice, la douceur avec la fermeté. Tel se montra le digne protecteur de notre jeune orphelin. De même que l'injuste jalousie de son frère, et les mauvais procédés qui en furent la suite, ne l'empêchèrent point d'exécuter

à l'égard de Petit-Jules ses généreux desseins, ces mêmes torts ne l'aveuglèrent point sur ce qu'il devait à ses neveux. Parvenu à l'âge de soixante-quinze ans, et dans un état d'infirmité qui lui annonçait sa fin prochaine, il fit son testament en faveur de son frère, léguant seulement à son protégé une somme de mille francs, pour lui faciliter son établissement, lorsqu'il serait en âge de le faire. Cette somme jointe à un bon et sûr état lui ôtait toute inquiétude sur le sort à venir de Jules, auquel il avait donné d'ailleurs des principes de religion et de probité qui lui répondaient de sa conduite.

M. et madame Evrout ne furent pas plutôt instruits de ces dispositions, qu'ils accoururent auprès de leur frère, dont la

justice les surprenait et les touchait d'autant plus qu'ils s'attendaient que Petit-Jules serait son héritier. Il en résulta une réconciliation qui s'étendit jusqu'à l'orphelin. Ils convinrent de leurs torts, promirent de lui servir de tuteurs et firent venir Benjamin pour recevoir les derniers adieux de son oncle. Quoique la triste circonstance qui les réunissait jetât un voile un peu sombre sur la satisfaction des deux amis, ils n'en sentirent pas moins combien ils se portaient mutuellement une affection sincère.

Satisfait d'avoir arraché à la misère et au vice un innocent orphelin, d'avoir détruit dans le cœur de ses plus proches parens des ressentimens injustes, et fait durant sa longue carrière autant de bien

qu'il avait pu, le vénérable pasteur tourna toutes ses pensées vers le ciel et rendit paisiblement le dernier soupir. La paroisse entière, et beaucoup d'habitans du voisinage, l'accompagnèrent à sa dernière demeure. Son éloge funèbre se lisait sur le visage de ces gens simples, dont les pleurs ne sont jamais commandés; mais personne ne fut plus touché de sa perte que le pauvre Jules. Il ne lui fut pas possible de suivre le convoi, sa douleur aurait attendri les cœurs les plus indifférens. Ni les promesses consolantes de M. Evroul, qui s'engageait à lui servir de père, ni les caresses de Benjamin ne pouvaient arrêter le cours de ses larmes. Il se représentait continuellement le bonheur dont il avait joui auprès de ce respectable vieillard, et

ne se dissimulait pas que jamais la maison de son frère ne lui ferait oublier la sienne. Le passé lui inspirait d'ailleurs une certaine défiance des sentimens de M. Evroul, et tout en les croyant sincères, en ce moment, il comptait peu sur eux pour l'avenir. Tout cela lui fit prendre la résolution de voyager, assuré qu'avec son travail il trouverait à vivre partout. Benjamin fut le premier auquel il s'en ouvrit. Ce bon ami jugeant cette distraction propre à adoucir les regrets de Petit-Jules, approuva son désir et lui proposa de le suivre à Châteauroux.

— Là, lui dit-il, tu trouveras d'autant plus aisément à te placer, que mon négociant, à qui j'ai souvent parlé de toi, qui a lu ta lettre et admiré le présent que tu

m'as fait, t'appuiera certainement de tout le poids de sa recommandation. Je ne te parle point de la douceur que nous aurons à demeurer dans la même ville, où il nous sera facile de passer ensemble tous les jours de loisirs que nos occupations nous permettront, quoique je compte cet avantage pour beaucoup, et que j'espère qu'il sera aussi pour toi de quelque prix.

PETIT-JULES.

N'en doute point, mon cher Benjamin, cette dernière considération serait pour moi la plus puissante, et je me flatte de me rapprocher tôt ou tard de mon meilleur ami; mais il faut auparavant que j'aille en Bourgogne.

BENJAMIN.

En Bourgogne! et que prétends-tu faire

dans ce pays-là ? Ne sais-tu pas que Joseph Aubert n'existe plus, que sa femme a quitté les environs de Sens, et qu'elle demeure chez des parens auxquels elle a donné tout son bien?

PETIT-JULES.

Je sais tout cela, mon ami, mais que m'importe? Ce n'est pas l'intérêt qui me conduit. Je voudrais connaître cette excellente femme qui m'accueillit dans mon abandon, et prit pour moi les sentimens d'une mère. Ma présence ne pourra lui causer aucun regret, puisque, grâce aux bienfaits de ton oncle, je me trouve à l'abri de l'indigence. Sais-tu, Benjamin, qu'il y a bien long-temps que ce projet m'occupe. Je me contentais d'y rêver

pendant la vie de mon cher protecteur; mais à présent qu'il n'est plus.....

Ici la voix de Petit-Jules fut étouffée par ses sanglots. Son ami le serrant dans ses bras :

— Eh bien, pars, lui dit-il, ton désir me paraît au reste bien naturel, et je me flatte qu'il obtiendra l'assentiment de mon père..... cependant voyager seul...., à ton âge.....

PETIT-JULES avec vivacité.

J'ai quinze ans, je suis grand et fort.

BENJAMIN.

Ah! si je pouvais t'accompagner!

PETIT-JULES.

Cher ami! quelle consolation pour moi!

que nous serions heureux l'un et l'autre.... Mais c'est une chose à laquelle nous ne devons point songer, je le sais bien; l'intérêt de ton état te retient à Châteauroux.... Conviendrait-il, en outre, à un jeune négociant, à Benjamin Evroul, de courir le monde avec un obscur ouvrier en serrurerie? Non, c'est assez pour moi que tu m'honores de ton amitié.

Benjamin lui reprocha d'un ton chagrin cette réflexion, à laquelle il ne croyait pas avoir donné lieu; puis examinant ensemble leur projet de faire de compagnie le voyage de Dijon, ils furent obligés de reconnaître que de fortes raisons s'y opposaient et qu'il fallait y renoncer; mais Jules demeura ferme dans sa résolution de s'y rendre seul.

M. Evroul s'efforça de l'en dissuader, non qu'il y eût fort loin d'une province à l'autre, mais par le seul intérêt de leur amitié pour lui; néanmoins il céda sans trop de résistance, dès qu'il s'aperçut combien son pupille tenait à ce projet, condescendance d'autant plus agréable à Petit-Jules, qu'il aurait eu beaucoup de peine à lui obéir, si la volonté de M. Evroul lui eût été absolument contraire. Le maître serrurier, bien loin de redouter pour lui ce voyage, l'y encouragea fortement. Il l'assura que rien ne formait un ouvrier comme de parcourir le monde, qu'il l'avait fait lui-même dans sa jeunesse, et s'en était parfaitement trouvé. Enfin il lui donna des lettres de recommandation pour la ville

de Dijon, où j'ai déjà dit qu'il était né, de sorte qu'à son arrivée, Petit-Jules était certain d'y trouver de l'ouvrage chez les meilleurs serruriers de la ville.

CHAPITRE XI.

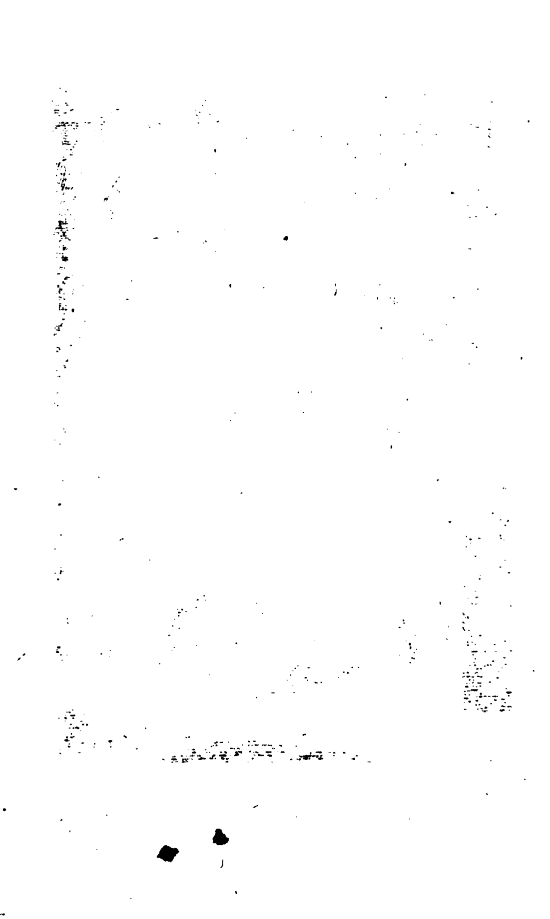
Par quelle aventure Petit-Jules fut conduit en prison, et quel singulier personnage il y rencontra.

Il arrive quelquefois qu'en ne faisant que ce qu'il était juste de faire, on se trouve cependant la dupe de son devoir, au moins en apparence. Mais, quelque chose qui en arrive, on ne doit jamais regretter de s'être bien conduit, puisque, si les hommes ne nous rendent pas justice, Dieu, qui voit tout, n'abandonne jamais la vertu. Un incident qui interrompit notre orphelin dans le cours de son voyage, va

T. 2 P. 40



O mon cher Benjamin ! se disait-il quelle sera
votre indignation en apprenant mon triste sort.



démontrer à mes jeunes lecteurs la vérité de ces réflexions.

Chargé d'un sac de cuir qui contenait quelques outils, et d'un paquet assez mince, attaché en sautoir avec le sac de cuir, Petit-Jules, un bâton à la main, s'en allait à pied vers l'ancienne capitale de la Bourgogne. Le motif qui le conduisait était non-seulement de connaître une personne qui lui avait servi de mère; mais encore de s'assurer si, depuis tant d'années, on n'avait eu aucune lumière sur son sort. L'obscurité répandue sur sa naissance le chagrinait d'autant plus qu'en repassant dans son esprit les circonstances de son abandon, il avait quelque raison de supposer que ses parens tenaient dans la société un rang fort au-dessus de la

condition où il se voyait réduit. Il fallait au moins qu'ils fussent riches, pour avoir déposé une somme de six cents francs dans sa corbeille. Jules ne rougissait point de son état, il en reconnaissait même tous les avantages; mais il ne se dissimulait pas aussi que cet état l'obligeait à vivre avec une classe de personnes sans éducation, qui cachaient leurs vertus sous une enveloppe grossière, et il sentait que son inclination lui aurait fait préférer une autre compagnie. Il s'épuisait en conjectures pour deviner par quelle raison on s'était montré autrefois si barbare envers son enfance, et en même temps si généreux.

Tout-à-coup Petit-Jules, qui suivait un chemin de traverse, entre Nevers et la

Charité, entendit jeter des cris de détresse au fond d'un bois le long duquel il marchait. L'orphelin, s'étant avancé à la hâte, entrevit deux hommes, dont l'un maltraitait une petite bergère d'environ douze ans, tandis que l'autre emportait sous son bras un agneau qu'il lui avait dérobé. Transporté du désir de prêter son appui à un enfant opprimé, Jules, sans être arrêté par le danger qu'il courait lui-même, tomba à l'improviste sur celui qui fuyait, et qu'il rencontra le premier, l'obligea de lâcher sa proie, et vola aussitôt au secours de la bergère. Les deux voleurs se réunirent alors pour se venger, et quels que fussent son courage et sa force, il serait peut-être mort sous leurs coups, si quelques paysans, attirés par les cris de la

bergère, ne fussent arrivés à son aide. Les deux fripons essayèrent alors de se sauver, mais les paysans s'y opposèrent, les saisirent au collet, et envoyèrent leurs femmes chercher la gendarmerie, qui se trouvait heureusement dans le voisinage. Les voleurs, alarmés, donnèrent un coup de sifflet d'appel, auquel on vit accourir leurs camarades, au nombre de trois. Parmi eux était un vieil homme d'une figure sinistre, que Petit-Jules, au premier coup-d'œil, reconnut pour Brigace. Cela lui aida à reconnaître aussi les autres, qui étaient les enfans et les associés de Fiorentina. Il ne se vit pas sans une extrême inquiétude au milieu de ses anciens persécuteurs; mais la fuite était impossible dans un moment où son secours devenait si né-

cessaire aux paysans. Une rixe violente s'engagea entre eux. Jules contenait un des sauteurs, repoussant avec force ceux qui s'efforçaient de le délivrer de ses mains. Brigace s'avança lui-même vers lui, en le fixant d'un air qui faisait frémir le pauvre Jules, tant la crainte qu'il lui avait inspirée dès son enfance avait laissé dans son esprit des traces profondes. Néanmoins il fit bonne contenance, et conservait son avantage, quand la gendarmerie arriva. Brigace et les siens pensèrent alors à leur sûreté, mais il n'était plus temps : les gendarmes se saisirent de toute la bande, attachèrent chacun par une corde à la selle de leurs chevaux, et se disposèrent à les emmener. En ce moment, le méchant Brigace, regardant Petit-Jules avec un sourire infernal :

— Messieurs, dit-il aux gendarmes, si vous m'en croyez, vous ne laisserez pas aller non plus celui-ci : c'est mon élève, et je puis vous protester qu'il n'a pas fait de moindres exploits que son maître.

Petit-Jules, interdit, essaya de repousser cette accusation.

— Pourquoi me renierais-tu, Petit-Jules, continua Brigace? Tu vois bien que, malgré ta désertion, je ne t'ai pas oublié.

Les paysans s'écrièrent que c'était une imposture; que, bien loin de seconder les voleurs, ce gentil *compagnon* était accouru le premier au secours de la bergère. Petit-Jules, de son côté, un peu revenu de son saisissement, déclara que ces misérables l'avaient enlevé dans son

enfance, et qu'il y avait cinq ans qu'il ne vivait plus avec eux; mais Brigaee et les autres, s'obstinant à le faire passer pour leur complice, les gendarmes s'emparèrent aussi de sa personne, en disant que ce n'était point leur affaire de discerner l'innocent d'avec le coupable, et que tout cela se débrouillerait au tribunal. Ainsi, le malheureux Jules, confus et désespéré de se trouver en si mauvaise compagnie, fut contraint de subir un traitement qu'il ne méritait pas, sans compter que, pendant tout le chemin, il essuya les railleries de ses anciens camarades, qui lui rappelaient des circonstances qu'il aurait voulu pouvoir oublier, et dont il rougissait depuis fort long-temps.

A son arrivée à Nevers, il demanda ins-

tamment à l'officier de police de n'être point renfermé avec les sauteurs, dont il avait d'ailleurs de mauvais traitemens à redouter. L'officier lui accorda d'autant plus volontiers cette satisfaction, que Petit-Jules, s'exprimant d'un ton bien différent de celui de ses prétendus complices, ne paraissait guère devoir être confondu avec eux. Cependant, faute de place, on le mit avec un prisonnier qui ne valait pas mieux que Brigace, et qui devait être jugé aux prochaines assises, comme prévenu d'avoir mis en circulation de la fausse monnaie.

J'essaierais vainement de représenter l'affliction de Petit-Jules lorsqu'il entendit fermer sur lui les redoutables verroux et qu'il se trouva dans un affreux réduit,

avec du pain et de l'eau, une botte de paille pour se coucher, et n'ayant d'autre compagnie que celle d'un voleur public, menacé du dernier supplice. Il se jeta sur son lit de paille, qu'il arrosa d'un torrent de pleurs.

— O mon cher Benjamin! se disait-il intérieurement, quelle sera votre indignation en apprenant mon triste sort et l'injustice dont on m'accable! et vous, mon cher et respectable protecteur, votre ombre ne gémit-elle pas de mon infortune? Ah! j'avais bien raison d'être inconsolable de votre perte! Je n'ai pu être heureux et tranquille que sous vos auspices. Les rigueurs du ciel envers un malheureux orphelin ont paru s'apaiser tant que vous avez vécu; maintenant elles se

réveillent et vont recommencer à me poursuivre.

C'est ainsi que le pauvre jeune homme exhalait sa douleur. Son imagination alarmée ne se contentait pas de ses maux présens, elle lui en faisait craindre de plus funestes; il appréhendait que l'innocence de ses dernières années ne fût pas suffisante pour le faire absoudre des autres. Après avoir pleuré et gémi pendant plusieurs heures, son cœur se trouva soulagé, son affliction devint plus calme. Son compagnon n'avait pas attendu ce moment pour l'exhorter à montrer plus de courage, mais Petit-Jules, prévenu contre lui, eut d'abord de la répugnance à lui répondre. Néanmoins, la contenance de cet homme lui parut si extraordinaire,

car il ne faisait que chanter, et affectait autant de tranquillité sur son sort que s'il eût été dans sa maison, que l'orphelin ne put s'empêcher de lui en faire l'observation.

— J'admire, lui dit-il, comment, sous le poids d'une accusation aussi grave, vous trouvez cependant la force de conserver le calme de votre esprit. Il faut que vous soyez bien certain de votre innocence. Pour moi, malgré qu'on ne puisse me reprocher que des fautes commises à un âge où l'on ne discerne pas encore le bien d'avec le mal, je ne laisse pas de m'alarmer des suites de ma captivité. Peut-être ignorez-vous le péril où vous êtes.

LE PRISONNIER.

Je ne l'ignore point. Je sais que si je

suis convaincu il y va de ma tête, et je veux bien encore vous confesser que ce n'est point mon innocence qui me rassure. Il n'est que trop vrai que le désir de réparer mes pertes dans mon commerce m'a entraîné à répandre dans le public des pièces dont je connaissais la fausseté. Je vous le dis, parce qu'entre nous de pareils aveux sont sans conséquence.

PETIT-JULES.

Grand Dieu! et dans une pareille situation, vous trouvez le courage de rire, de chanter, de m'en parler enfin du ton que vous le faites!

LE PRISONNIER.

C'est que, quand je serais mille fois plus coupable, je suis assuré de ne point périr.

J'ai rendu autrefois à l'un de mes juges un service dont il ne peut manquer de se souvenir dans cette occasion, non par reconnaissance peut-être, mais par intérêt, ce qui est bien plus solide pour moi.

PETIT-JULES.

Mais ce juge ne compose pas seul le tribunal, il y a un jury.....

LE PRISONNIER.

Oh! il ne sera pas assez imprudent pour me laisser aller jusque-là. Et comment s'y exposerait-il? d'un mot je puis renverser sa fortune et son honneur, et ce mot, il sait bien que je ne manquerai pas de le dire, s'il m'abandonne.

PETIT-JULES.

Il faut que le service que vous lui avez

LE PRISONNIER.

Une feuille de myrte empreinte sur la jambe gauche....

PETIT-JULES.

La voilà.... vous me connaissez.... nommez-moi mes parens.

LE PRISONNIER.

C'est moi-même qui vous ai porté à l'endroit où l'on vous a trouvé....; mais je ne vous en dirai pas davantage.

PETIT-JULES.

Quoi! vous auriez la barbarie de me taire un secret si important?

LE PRISONNIER.

Je vous en ai déjà trop fait connaître, n'espérez pas que je m'engage plus avant.

Jules eut beau chercher à l'attendrir par les raisons les plus persuasives et les prières les plus touchantes, rien ne pût l'ébranler. Il ne laissa pas néanmoins, pendant cinq jours qu'ils demeurèrent ensemble, de renouveler tous ses efforts. Tantôt il l'embrassait et se mettait même à ses genoux, le conjurant avec larmes de terminer tous ses malheurs; tantôt il essayait de l'éblouir par ses promesses, et, désespéré de son obstination, il passait tout-à-coup de la douceur aux menaces et aux injures; mais le prisonnier ne se laissant ni effrayer ni séduire, notre orphelin ne retira de cette aventure que l'étrange mortification d'être continuellement avec un homme qui pouvait l'éclairer sur sa destinée, et qui refusait opiniâtrement de

le faire. Enfin ce personnage disparut pendant la nuit, sans que Petit-Jules, plongé dans le sommeil, s'en aperçût. Il ne douta point que le juge, sur lequel cet inconnu comptait, n'eût favorisé son évasion. Ce fut un nouveau chagrin pour Jules, qui perdait avec lui sa dernière espérance; car, malgré son inflexibilité, il se flattait d'en triompher tôt ou tard.

Au bout de deux mois l'orphelin fut remis enfin en liberté, sans avoir subi l'humiliation d'un jugement; les informations recueillies sur son compte auprès de la famille Evroul et des autorités de leur pays établissant suffisamment son innocence. Petit-Jules essaya d'obtenir du geolier quelques éclaircissemens sur le prisonnier dont il avait partagé la captivité,

il aurait bien voulu connaître son nom, et sa famille; mais on lui ferma la bouche à ce sujet, en lui conseillant, pour sa propre sûreté, de ne pas s'en occuper davantage.

CHAPITRE XII.

De la conversation qu'eut Petit-Jules avec une femme qui lavait du linge à une fontaine.

Oh! qui pourrait exprimer dignement tout le mépris et l'indignation que mérite l'ingratitude! La colère et la vengeance sont assurément des passions très-condamnables, mais elles ne naissent du moins que dans un cœur offensé, ou qui croit l'être, au lieu que l'ingrat fait du mal à celui qui lui a fait du bien. Les animaux, même les plus féroces, conservent le souvenir des bienfaits, et l'on ne trouve à l'ingrat, dans toute la nature, d'autre

symbole que le serpent, qui se retourne contre la main qui le réchauffe. Petit-Jules, loin de ressembler à ces ames perverses, repassait souvent dans sa mémoire les soins et les bontés dont il avait été l'objet, même ceux que la tendre Isabeau lui avait prodigués dans son enfance, malgré que son extrême jeunesse ne lui eût pas permis de les apprécier, et qu'il ne les connût que par le témoignage d'autrui.

A mesure qu'il approchait du village où demeuraient les parens d'Isabeau, chez lesquels elle s'était retirée, il éprouvait une émotion profonde, un mélange de sentimens confus qui l'attendrirent tellement que, ne voulant point se montrer en cet état, il se promena un moment à l'é-

cart, pour se donner le temps de se remettre. Les premiers froids de l'hiver commençaient à se faire sentir, et même il était tombé de la neige la nuit précédente. Petit-Jules arriva à une fontaine où une vieille femme lavait du linge. Elle leva la tête au bruit des pas du jeune voyageur, et lui laissa voir son visage flétri couvert de larmes. Rien ne dispose à la compassion comme d'être malheureux soi-même.

— Vous lavez par un temps bien rigoureux, ma bonne mère, lui dit l'orphelin d'un ton qui donnait à ce peu de mots une expression touchante.

Pour toute réponse, la pauvre femme redoubla ses pleurs.

— Je vois, continua-t-il, que vous

n'êtes pas heureuse. Je vous plains, si je pouvais davantage pour votre service, je le ferais de grand cœur.

— Que Dieu vous récompense de votre bonne volonté, mon cher enfant, répliqua-t-elle, en tirant son mouchoir pour s'essuyer les yeux. Il est vrai que je suis fort malheureuse, mais il n'y a point de remède à mon chagrin : plus je vivrai, plus mon sort sera déplorable.

PETIT-JULES.

Vous avez là une perspective bien cruelle ! ne seriez-vous pas trop prompte à vous exagérer vos maux ?

LA VIEILLE FEMME.

Oh non. Quand on s'est mis dans la dépendance des ingrats, il n'y a plus de bonheur à espérer.

PETIT-JULES.

Quoi ! ce sont des ingrats qui font couler vos larmes ! hélas ! je n'ose penser que des enfans dénaturés.....

LA VIEILLE FEMME.

Des enfans! des enfans! ah! je n'en ai plus depuis bien long-temps ; Dieu me les a tous ravis dès leur tendre jeunesse. S'ils vivaient, je ne serais point malheureuse, j'aurais un appui dans mes derniers jours... au lieu que je suis seule sur la terre. J'ai donné mon bien à des parens ingrats qui me méprisent, parce qu'ils n'ont plus rien à attendre de moi. Ils me souffrent avec peine dans leur maison, ils regrettent la nourriture que je mange, ils m'obligent à travailler au-delà de mes forces. J'ai con-

tenu mes plaintes assez long-temps, à la fin il faut qu'elles m'échappent, il faut que mon pauvre cœur se soulage. Voyez vous-même dans quel dénuement ils me laissent! Je n'ai ni bas ni souliers par le temps qu'il fait, et cependant me voilà dans ma soixante-sixième année. Suis-je d'un âge à venir laver à cette fontaine, malgré les rigueurs de la saison?

En parlant ainsi, dans tout l'abandon de sa douleur, elle continuait de gémir et de verser des larmes. Petit-Jules, vivement touché de ses plaintes, se demandait avec agitation si ce n'était point là Isabeau; tout ce que cette femme venait de lui dire ne s'appliquant que trop bien à ce qu'il connaissait d'avance de sa situation: pour

mieux s'en assurer, il lui parla de son mari.

— Il est mort, mon cher enfant, reprit-elle. Je vous dis que j'ai tout perdu, enfans, mari, et jusqu'à un pauvre orphelin que j'élevais par charité. Il ne reste à la malheureuse Isabeau que l'espérance de les aller rejoindre.

A ces derniers mots, qui dissipaient tous ses doutes, Jules fut tenté de se jeter dans ses bras; mais, dans la crainte qu'une pareille surprise ne devînt funeste à cette infortunée, il travailla à l'y préparer par degrés, et, se contenant du mieux qu'il lui fut possible :

— Ne vous abandonnez pas à une si vive affliction, lui dit-il, vos chagrins auront peut-être un terme..... Dieu est si

bon !..... cet orphelin que vous éleviez, est-il mort entre vos bras ?

ISABEAU.

Hélas ! non. Il disparut à l'âge de quatre ans, sans que depuis nous en ayons eu aucune nouvelle. Sa perte me fut presqu'aussi sensible que celle de mes chers enfans. J'étais absente de la maison, mon mari vint me trouver où j'étais, me demandant, d'un air effaré, ce qu'était devenu Petit-Jules, nous appelions ainsi cet orphelin. Jugez de mes alarmes à cette question ? Nous allons aussitôt dans toutes les maisons du village, nous passons la nuit à courir de côté et d'autre, en appelant à haute voix notre cher petit enfant, nos recherches furent inutiles. Nous supposâmes qu'il s'était noyé dans un

étang voisin, ou qu'égaré au milieu des bois, quelque bête affamée..... Ah! ce triste souvenir renouvelle toutes mes douleurs!

PETIT-JULES.

Bonne Isabeau, reprenez courage. Petit-Jules ne s'est point noyé, il n'a point été la proie des animaux, une troupe de baladins l'a enlevé à votre tendresse.

Isabeau, le regardant avec des yeux où se peignaient le doute et la joie, lui demanda quelle raison il avait de lui parler ainsi; s'il connaissait l'orphelin, s'il la connaissait elle-même. Petit-Jules, le visage baigné de pleurs, lui prit la main et la serra dans les siennes avec une expression si tendre, qu'Isabeau, éperdue, devina que Petit-Jules était devant ses yeux.

— Serait-ce lui ! s'écria-t-elle, serait-ce ce pauvre enfant que Joseph m'apporta dans une corbeille ?

PETIT-JULES.

Oui, chère et respectable Isabeau, je suis votre fils adoptif.

Ils s'embrassèrent avec transport, puis tout-à-coup la veuve Aubert se rappelant sa situation :

— Ah ! Jules ! continua-t-elle, mon fils ! faut-il que je vous retrouve si tard, et lorsqu'il ne me reste plus rien à vous donner ! c'était à vous que ma petite fortune appartenait, vous l'auriez possédée entièrement sans l'évènement qui m'a persuadée que vous n'existiez plus. Paisible avec vous dans ma modeste chaumière,

je n'aurais jamais connu les chagrins que j'éprouve.

Petit-Jules se hâta de calmer l'amertume de ses regrets en lui racontant brièvement ses aventures, sa rencontre avec le bon Curé et les obligations qu'il lui avait.

— Vous voyez, poursuivit-il, ma bonne mère (permettez-moi ce nom, que je n'ai jamais donné volontairement qu'à vous), vous voyez que nous avons de quoi nous consoler de la perte de votre bien, car désormais mon sort sera le vôtre. Quittez des parens ingrats qui ne méritent point votre amitié, et venez avec moi à Dijon, où mon travail nous fera vivre à l'aise.

La pauvre femme était dans le ravissement d'entendre ces paroles. Il y avait si

long-temps qu'on ne lui en avait adressé d'affectueuses, et il paraissait si peu probable que sa position dût jamais changer, qu'elle en croyait à peine ses yeux et ses oreilles. Ils se rendirent ensemble chez les parens d'Isabeau, qui, s'imaginant que l'orphelin avait le projet de demeurer chez eux, ou au moins d'y passer plusieurs jours, lui firent d'abord une assez mauvaise mine; mais mieux instruits de ses affaires et de son dessein d'emmener Isabeau, ils l'accablèrent de politesse. Ces gens méprisables méritaient bien qu'on leur montrât ouvertement l'indignation que leur conduite excitait; cependant l'intérêt même d'Isabeau empêcha Petit-Jules de s'expliquer avec eux à cet égard. Il sentit qu'une rupture ne ferait que rendre le sort de la

pauvre veuve plus misérable, si quelqu'événement imprévu la forçait à l'avenir d'y chercher de nouveau un asyle.

Il commença par acheter à sa mère adoptive des habits propres à la garantir du froid, et les autres objets dont elle avait le plus pressant besoin. Il loua ensuite, dans un faubourg de Dijon, une petite chambre pour leur logement, et, muni des lettres de son maître en serrurerie, il se plaça dans un atelier, où son talent le fit bientôt considérer, et où il gagna beaucoup plus qu'il ne fallait pour l'entretien de deux personnes. Isabeau, bien vêtue, bien nourrie, ne travaillant que pour éviter l'oisiveté, et dont l'âme jouissait d'un doux contentement, reprit en peu de temps la fraîcheur et l'embon-

elle accueillait son cher Jules, lorsqu'il revenait le soir de son ouvrage! quels repas ils faisaient ensemble, assis à une petite table bien modestement servie, mais dont la satisfaction des convives faisait le principal agrément! La bonne veuve passait la journée à préparer à son fils quelque mets favori ou quelque vêtement plus commode. Pour la première fois Petit-Jules connaissait le prix de ces petits soins, de ces attentions pleines de charmes dont les femmes seules sont capables. Il en jouissait délicieusement. Dans la compagnie de sa bonne mère, à peine se souvenait-il qu'il devait à une autre la naissance, qu'un rang plus distingué lui était destiné et qu'il n'occupait point sa place dans le monde; mais ce qui se présentait

sans cesse à son esprit, c'était l'image de son respectable bienfaiteur : il ne se lassait point de bénir sa mémoire, pour la sage prévoyance qu'il avait eue de lui faire apprendre un métier, dont il recueillait aujourd'hui de si touchans avantages.

Le dimanche, après l'office, Jules et Isabeau sortaient ensemble de la ville, pour aller se promener aux environs, quelquefois dans la compagnie de leurs voisins, plus souvent tout seuls, car Petit-Jules continuait de se sentir peu de goût pour les gens de son état. Ils s'asseyaient à l'ombre, prenaient leur collation sur l'herbe, avec des fruits qu'ils avaient achetés à la porte de la ville, et Jules lisait ensuite une histoire simple et touchante, à la portée d'Isabeau. Il y avait, à la

vérité, dans ces lectures, beaucoup de choses que l'esprit de la pauvre paysanne ne comprenait point, mais son cœur saisissait à merveille tout ce qui était du ressort de la sensibilité, et ses réflexions naïves y jetaient presque toujours un intérêt piquant et nouveau. La piété filiale d'un bon fils la faisait tressaillir ; elle donnait des larmes aux plaintes d'une veuve ou d'un orphelin ; et quand elle n'aurait eu que la satisfaction de voir son cher Jules l'associer à ses goûts et à ses plaisirs, c'en était assez pour la rendre heureuse.

CHAPITRE XIII.

Pourquoi Petit Jules alla dans un château près de Dijon, et ce qu'il y vit.

Les esprits légers résistent difficilement à l'épreuve de l'absence. On voit des amis, ou plutôt ceux qui en usurpent le nom, se refroidir dès qu'ils se trouvent séparés, s'oublier même à peu près, et contracter partout où ils se rencontrent de nouveaux engagemens aussi peu durables que les premiers. Il n'en est pas ainsi des personnes vraiment sensibles. Leur amitié, établie sur de solides motifs, n'est sujette à aucune altération. Telle était celle de Jules pour Benjamin. L'un et l'autre s'écrivaient

fort régulièrement, et se tenaient mutuellement au courant de leurs affaires, se rendant compte, non-seulement des événemens qui leur arrivaient, mais de leurs plus secrètes pensées. Petit-Jules eut bientôt l'occasion d'en confier à son ami d'un genre qui obligea Benjamin à lui faire des remontrances que l'intérêt de son repos lui inspirait.

Le serrurier dans l'atelier duquel l'orphelin travaillait l'emmena avec lui dans un château, à une lieue et demie de la ville, pour poser une grille en fer, qu'on lui avait commandée. Chemin faisant, le serrurier, qui croyait Petit-Jules plus âgé qu'il n'était, lui dit qu'il ferait bien de prendre une femme et de s'établir à Dijon, où l'estime qu'il inspirait à tout

le monde lui procurerait aisément un parti avantageux. Jules le remercia, en souriant, de son conseil, et lui répliqua que, se trouvant heureux et tranquille avec sa mère, il ne souhaitait point de se mettre de si bonne heure en ménage; mais la vérité est que son inclination se trouvant, à cet égard, fort peu en harmonie avec son état, il aimait mieux ne jamais se marier que d'épouser une fille sans éducation. Le serrurier, ne soupçonnant point ce motif, et qui avait deux jolies filles à pourvoir, ne cessa de l'entretenir sur ce sujet jusqu'à leur arrivée au château.

Cette habitation, bâtie d'une manière imposante, et précédée d'une longue avenue, appartenait à une riche veuve appelée madame de Saint-Romain, que le ciel

rurier dépeignit à Petit-Jules sous des couleurs assez défavorables. Il la représenta comme une personne triste et farouche, qui, depuis nombre d'années, fuyait toute espèce de société, et vivait d'une manière étrange, que le serrurier ne fit aucune difficulté d'attribuer à l'avarice. Quant à la grille qu'ils venaient poser, elle était destinée à fermer une petite enceinte plantée de tilleuls et d'arbustes fleuris, au milieu desquels s'élevaient deux mausolées enrichis de sculptures et d'inscriptions. Petit-Jules ne put se trouver dans cet asyle funèbre sans ressentir un respect religieux, et il en troublait à regret le silence par les coups de marteau qu'il était obligé de donner pour exécuter son travail. Il s'approcha des monumens, afin de lire les ins-

criptions. L'un était consacré à l'époux de madame de Saint-Romain, l'autre à un fils qu'elle avait perdu en bas âge. Quoique la date de l'année où ces personnes étaient mortes fût assez ancienne, deux couronnes fraîches, consacrées à leurs mânes, prouvaient la constance des regrets de l'infortunée qui les avait perdus; et cette circonstance inspirait à l'orphelin de l'intérêt pour elle, malgré les préventions désavantageuses que le serrurier venait de lui donner de son caractère. Ils travaillèrent jusqu'à l'heure du dîner sans voir personne que les domestiques, qui tous étaient dans le château depuis plusieurs années. L'un d'entre eux, âgé de plus de soixante-dix ans, y avait passé presque toute sa vie, et se flattait d'y fi-

nir ses jours auprès de sa maîtresse, dont il ne parlait, d'ailleurs, qu'avec vénération. Petit-Jules lui ayant adressé quelques questions au sujet des deux mausolées, le vieux serviteur leva les yeux au ciel :

— Jamais, répondit-il, on n'entendit parler d'une douleur si profonde et si soutenue. Je m'étonne seulement que ma pauvre maîtresse ait eu la force de résister à ses chagrins. Elle y aurait succombé sans doute, si un ange n'était venu les adoucir en mêlant ses pleurs avec les siens. Cet ange, c'est mademoiselle Palmyre, la nièce de madame, et son unique compagnie depuis dix ans. Cette aimable jeune personne a préféré la tristesse de sa tante aux divertissemens qu'elle pourrait trouver dans la maison de son père, l'un

des plus riches particuliers de Dijon. Elle passe ses belles années, renfermée dans cette campagne, conformant ses goûts à ceux d'une personne de près de soixante ans, et ne prenant d'autres plaisirs que ceux qu'elle goûte à adoucir les regrets de son inconsolable tante, ou à faire en secret du bien aux malheureux.

PETIT-JULES, avec transport.

Ah! que vous avez bien raison d'appeler cette demoiselle un ange! Mais comment votre maîtresse ne craint-elle pas d'abuser d'un si parfait dévouement? Des regrets éternels sont-ils dignes d'une personne raisonnable, et la religion ne nous donne-t-elle pas des espérances propres à adoucir la rigueur de pareilles séparations?

LE DOMESTIQUE.

Il y a des circonstances qui aggravent tellement les maux, qu'il semble que la raison, ni même la religion, n'y fassent rien. J'ai vu tout cela, moi, qui vous parle, et je suis encore tout troublé de cette désolation, quoiqu'il y ait bien dix-sept à dix-huit ans que ces choses soient arrivées. M.me de Saint-Romain, après vingt ans de mariage, lorsqu'elle ne comptait plus, depuis long-temps, sur la douceur d'être mère, donna le jour à un fils. Jugez de la joie de ces tendres époux! Jugez-en par l'excès de l'affliction dont ma pauvre maîtresse continue d'être accablée! Je ne vous parlerai point des soins et de la sollicitude dont le nouveau né fut

l'objet, vous les imaginerez sans peine. Ce château ne paraissant pas dans une situation assez salubre, on envoya l'enfant dans une métairie voisine, où sa mère, renonçant à ses habitudes et aux commodités de sa maison, alla demeurer avec la nourrice. Six mois après la naissance de son fils, M. de Saint-Romain fut atteint de la maladie de la pierre, et ses souffrances devinrent si cruelles que, malgré l'avis de ses médecins, il résolut d'aller se faire opérer à Paris. Il avait un neveu qu'il avait élevé et regardé long-temps comme son héritier. La naissance du jeune Alfred détruisit, de ce côté, les espérances de M. de Sosthènes, ainsi se nommait ce neveu; mais elle ne le priva point de l'amitié de son oncle, auprès duquel il continua

de demeurer avec autant de liberté qu'autrefois. Il l'aurait même accompagné dans son voyage, si ma maîtresse, qui ne voulait point abandonner son mari dans un si grand danger, et qui n'osait emmener son fils, de peur de compromettre sa santé, n'eût prié M. de Sosthènes de demeurer au château pour surveiller la nourrice. Le petit enfant jouissait alors d'une vigueur propre à la tranquilliser sur ses jours. J'accompagnai mes maîtres à Paris. M. de Saint-Romain, malgré tout le courage avec lequel il la supporta, succomba à une opération si douloureuse. Son corps n'était pas encore refroidi, qu'une lettre de M. de Sosthènes annonça à la malheureuse veuve la mort de son fils, qu'une colique soudaine venait d'enlever en

moins d'une heure. Ces deux coups, si rapprochés, lui causèrent une telle impression qu'elle en perdit la raison pendant quelques jours. Elle ne la recouvra ensuite que pour s'abandonner à une douleur inexprimable, qui devint sombre et concentrée. M. de Saint-Romain, prévoyant sa triste destinée, avait demandé à être inhumé dans ce château, qu'il affectionnait, quoiqu'il appartînt à son épouse. Ma maîtresse fit déterrer le cercueil de son fils, qu'on avait déposé dans le cimetière de la paroisse, et, le plaçant à côté de celui de son époux, elle leur consacra une espèce de culte. Le petit enfant était mort avant son père, les biens de celui-ci devinrent le partage de M. de Sosthènes; mais cette perte toucha peu

ma maîtresse. Ses propres biens sont plus que suffisans pour une personne qui ne s'occupe que de sa douleur.

Petit-Jules que ce récit avait singulièrement intéressé, voyant le repas près de finir, se leva tout pensif, et retourna à son ouvrage, sans attendre son compagnon. Il vit une jeune personne, parfaitement belle, agenouillée entre les deux monumens. Sa mise élégante lui fit deviner que c'était mademoiselle Palmyre, et le souvenir de ce qu'on venait de lui apprendre à son sujet lui causa une émotion extraordinaire. Il la vit cueillir deux roses qu'elle déposa sur les tombeaux, puis se retournant pour s'en aller, et, apercevant Petit-Jules, elle vint à lui, en rougissant d'avoir été surprise.

— Monsieur, lui dit-elle d'un son de voix charmant, aurez-vous bientôt achevé cet ouvrage?

PETIT-JULES.

Je ne pense pas, Mademoiselle, qu'il puisse l'être avant la nuit.

PALMYRE.

Eh bien, je vous conjure de vous retirer au coucher du soleil. C'est l'heure à laquelle ma pauvre tante vient ici, elle serait contrariée d'avoir des étrangers pour témoins de sa douleur.

PETIT-JULES.

Mademoiselle, vous serez obéie.

PALMYRE avec bonté.

Ne prenez point en mauvaise part la re-

commandation que je vous fais. Je crains que cela ne vous contrarie en reculant la fin de votre ouvrage ; mais les personnes malheureuses méritent des égards.

Petit-Jules s'inclina respectueusement en signe d'obéissance. Palmyre fit quelques pas, et, revenant à lui :

— Il me reste encore une demande à vous faire, reprit-elle. Les personnes de votre profession ont assez souvent coutume de chanter en faisant leur travail ; mais je vous invite à considérer le lieu où vous êtes, et à vous souvenir du respect que l'on doit à ces pauvres cendres.

PETIT-JULES.

Moi ! chanter !... rassurez-vous, Mademoiselle, quoique je ne sois qu'un ouvrier,

je connais assez les bienséances pour n'avoir pas besoin de me contraindre à cet égard.

Palmyre lui sourit avec bienveillance et se retira. Petit-Jules la suivit des yeux, tant qu'il put l'apercevoir, et les propos que le serrurier lui avait tenus pendant la route lui revenant à l'esprit, il soupira et se dit en lui-même,

— C'est une épouse comme cette jeune personne, une femme ornée de tous les avantages que la nature et l'éducation répandent sur son sexe, qui ferait mon bonheur; mais l'injuste fortune, en me cachant mon origine pour me faire vivre dans l'obscurité, me défend d'aspirer jamais à une félicité si désirable.

Jules fit part au maître serrurier de la

recommandation de la demoiselle, et tous deux, dociles à ses ordres, abandonnèrent leur ouvrage au coucher du soleil; mais Jules, ne pouvant se défendre de la curiosité de connaître madame de Saint-Romain, s'échappa sans rien dire, et retourna se cacher aux environs de la grille.

Les deux dames ne tardèrent pas à paraître. La veuve, appuyée sur le bras de sa nièce, marchait d'un pas majestueux. Ses traits avaient une grande noblesse, que relevait encore son costume de veuve, malgré qu'il fût d'une extrême sévérité. Elles firent ensemble leur prière au pied des tombes, puis madame de Saint-Romain se relevant, demeura un moment dans une sombre méditation, leva les yeux au ciel, et prononça à haute voix ces paroles.....

— Chers objets de ma tendresse, il faut donc encore vous quitter ! C'est en vain que je soupire après l'heure de notre réunion ; le ciel semble me punir de mon impatience en prolongeant une vie qui m'est odieuse ; mais les années ont beau se succéder sur ma tête, vous êtes toujours présens à ma mémoire. O mon époux ! comment oublierai-je le temps de notre heureuse union, et toutes les marques de tendresse dont vous m'avez comblée ! et toi, mon cher fils, ton image ne s'effacera jamais de mon souvenir. Je te vois avec tes grâces naïves, tes traits délicats. J'entends encore ta douce et faible voix, essayant de balbutier mon nom que je te répétais sans cesse.

Elle cacha son visage dans son mou-

choir, et de profonds gémissemens s'exhalèrent de sa poitrine oppressée. Palmyre l'entoura de ses bras, la serra contre son cœur, et, l'attirant ensuite avec une tendre violence, s'efforça de l'emmener. Petit-Jules, qui s'était avancé pour mieux entendre les paroles de la dame, en fut si attendri, que, sans penser à se cacher d'elle, il demeura à la même place. Palmyre, offensée de sa hardiesse, la lui reprocha d'autant plus vivement, qu'elle en craignait l'effet pour sa tante. Cependant madame de Saint-Romain s'en montra plus surprise qu'irritée. La sensibilité qui se peignait sur le visage du jeune ouvrier lui fit trouver grâce à ses yeux; elle s'empressa de l'excuser.

— Ne te fâche point, Palmyre, lui dit-

elle, ce pauvre jeune homme est tout en pleurs; sans doute, il n'avait point dessein de nous offenser.

Petit-Jules mit un genou en terre devant madame de Saint-Romain, en lui demandant pardon de son indiscrétion.

— C'est bien, c'est bien, interrompit la veuve; remettez-vous, mon ami, et que le ciel vous préserve des malheurs qui me sont arrivés.

Les dames continuèrent leur chemin, et Petit-Jules, après s'être promené quelques momens pour se remettre du trouble où il était, retourna au château, qu'il abandonna le jour suivant pour reprendre la route de Dijon.

CHAPITRE XIV.

Où il est question d'une personne qui a déjà figuré dans cette histoire.

C'est un véritable malheur de se trouver des goûts et des sentimens peu conformes à son état. Il faut même s'en défendre comme d'un travers indigne d'un esprit raisonnable, et qui n'est pas sans danger de corrompre les mœurs de celui qui s'y abandonne lâchement. Cependant on est obligé de convenir que Petit-Jules n'était pas sans excuse à cet égard. Le mystère de sa naissance et le peu qu'il en savait lui donnaient également le droit de penser qu'il n'était pas à sa place, et que

peut-être un heureux hasard l'y remettrait quelque jour. L'intérêt que lui avait inspiré la belle Palmyre ne faisait qu'augmenter ses chagrins et ses inquiétudes, il souhaitait ardemment de se trouver dans une position qui le rapprochât d'elle. Benjamin lui reprocha de se livrer imprudemment à des espérances si incertaines, et dont le mécompte n'était propre qu'à le rendre de plus en plus malheureux.

Préoccupé des sages réflexions de son ami, Petit-Jules sortait un matin de l'allée profonde et obscure qui servait d'entrée à leur modeste logement, lorsqu'une femme, assise sur la borne voisine, lui tendit la main, en lui disant d'une voix affaiblie, qu'elle n'avait rien mangé depuis le matin précédent. Ses traits, altérés,

par le besoin, frappèrent le jeune serrurier, il reconnut en elle Fiorentina. L'état de cette infortunée, couverte de haillons, ne lui permettait plus de se souvenir de ses vices. Il lui fit signe de le suivre, et, remontant avec elle dans sa petite chambre:

— Ma mère, dit-il à Isabeau, je vous prie de faire chauffer le reste de ce bon bouillon que vous eûtes l'attention de me faire hier pour me guérir de mon rhume; cette malheureuse femme meurt de faim, cet excellent bouillon lui rendra des forces.

Puis, se penchant à l'oreille d'Isabeau, il lui apprit qui était cette étrangère, en ajoutant qu'il n'irait point ce jour là à son atelier, afin de ne pas la laisser seule avec elle. Le premier mouvement de la veuve

Aubert fut de jeter sur Fiorentina un regard de colère et de mépris; mais l'aspect de sa profonde misère changea son ressentiment en compassion, et elle se hâta, autant que son âge le lui permettait, de seconder les charitables desseins de Petit-Jules. Pendant ce temps, Fiorentina, les yeux baissés et la tristesse sur le front, se chauffait en silence dans le coin du foyer. Elle but avidement le bouillon qu'on lui présenta, et mangea, quelques momens après, d'une nourriture plus substantielle; car ses hôtes, de peur que ce repas, succédant à un long jeûne, ne lui devînt funeste, avaient jugé à propos de prendre ces précautions. Isabeau s'était procurée une bouteille de vin au prochain cabaret, et quoiqu'il ne fût pas sans doute

du meilleur que produit la Bourgogne, Fiorentina en accepta un verre avec beaucoup d'empressement. Elle disait peu de choses, se contentant de remercier à demi-voix ceux qui la soulageaient dans sa misère, lorsqu'elle entendit prononcer le nom de Petit-Jules. Fiorentina tressaillit, regarda plus attentivement celui qu'on appelait ainsi, et laissa échapper une exclamation qui prouva à l'orphelin qu'elle le reconnaissait, ou plutôt qu'elle croyait le reconnaître, car les années avaient dû opérer en lui de grands changemens.

— Vous ne vous trompez pas, Fiorentina, lui dit-il, je suis ce même Petit-Jules à qui vous avez appris votre métier, et cette respectable femme dont les soins vous conservent aujourd'hui la santé, est

la même à laquelle vous m'avez enlevé.

Fiorentina, honteuse, baissa la tête sur son sein, et se mit à pleurer sans lui répondre.

— Je ne vous dis point ceci, continua Jules, pour augmenter votre confusion; mais souvenez-vous-en afin de ne point vous rendre coupable, à l'avenir, d'une pareille faute, car c'en est une bien grande d'enlever à leurs familles de pauvres enfans, pour les élever dans toutes sortes de vices.

— Si j'ai fait des fautes dans ma vie, répondit Fiorentina, j'en suis bien punie à cette heure. Mon mari, mes enfans et mes associés ont été mis en prison pour plusieurs années, je me trouve seule, sans argent, sans pain, sans savoir com-

ment en gagner, et peut-être exposée à perdre aussi ma liberté, si je suis reconnue pour la femme de Brigace.

Isabeau lui demanda si elle n'avait point d'amis ou de parens auprès desquels elle pût se retirer. Fiorentina répliqua qu'elle avait à Paris une sœur assez à son aise, mais que, n'ayant jamais voulu écouter ses conseils, elle n'osait recourir à ses bontés, et comme la veuve Aubert lui témoigna quelque curiosité d'entendre le récit de ses aventures, la femme de Brigace, d'ailleurs trop bien connue de ses hôtes pour chercher à leur en imposer, ne fit aucune difficulté de la satisfaire.

— Quoique je sois née, poursuivit-elle, dans la même profession que j'exerce aujourd'hui, il n'a cependant dépendu que

de moi d'en embrasser une plus sûre et plus honorable ; mais la fatalité de mon étoile, ou plutôt mes mauvaises inclinations, me poussèrent à préférer toujours ce qui m'était le plus désavantageux. J'avais quinze ans, et ma sœur quatorze, lorsque notre mère, attachée à une troupe de sauteurs, nous prit un jour toutes les deux et nous emmena vers un village situé aux environs de Paris. En marchant nous nous aperçûmes qu'elle pleurait.

— Qu'avez-vous, ma mère, lui demandâmes-nous, un peu alarmées ? pourquoi ces larmes qui coulent de vos yeux ?

— Si vous saviez où nous allons, nous répondit-elle, vous ne seriez pas surprises de les voir.

Et comme elle vit que la frayeur s'em-

para de nous à ces paroles, elle reprit :

— Venez, venez, mes filles, il n'y a aucun danger à courir. Je vous conduis parmi mes parens. Ce village que voilà devant nous, c'est celui où je suis née. Si je pleure, c'est que je ne puis m'empêcher d'être attendrie par le souvenir de ma jeunesse. Hélas! une étourderie me fit abandonner ces lieux à l'âge de dix-huit ans, et je n'ai pas osé y revenir depuis ce temps là, car j'avais un père sévère, dont je redoutais l'indignation; mais j'avais aussi un frère qui m'a toujours témoigné de l'amitié, et je ne puis résister au désir de le revoir.

Nous arrivâmes dans le village, c'était un jour de fête, les offices venaient de finir. Les habitans se rassemblèrent sous

de vieux ormeaux, les vieillards et les hommes mariés pour s'entretenir gravement ensemble, les jeunes gens et les jeunes filles pour danser au son du tambourin. Tout le monde avait un air paisible et content. Notre mère s'étant informée de son frère, on lui montra un homme d'un visage vermeil, assis au milieu de plusieurs enfans, tous bien vêtus, et l'air aussi agréable que leur père. Elle voulut s'approcher de lui; mais son émotion augmenta tellement que, ne pouvant plus se contenir, et n'osant se faire connaître devant tant de témoins, elle nous emmena derrière un buisson, où elle put soulager son cœur en liberté en donnant passage à ses larmes.

Cependant, quelqu'un ayant remarqué son attendrissement, le rapporta à Pierre

Morel, notre oncle; il eut quelques soupçons de la vérité, se leva aussitôt de sa place, et, s'avançant vers nous,

— Je suis Pierre Morel, dit-il à ma mère, quelqu'un m'a dit que vous souhaitiez de me parler, me voici prêt à vous entendre.

Ma mère voulut faire un effort, ses sanglots l'en empêchèrent.

— Hélas! reprit Pierre Morel, que dois-je penser de l'état où je vois..... plus je vous regarde, plus il me semble vous reconnaître..... seriez-vous en effet ma sœur..... Jeanne, si c'est toi, ne me laisse pas plus long-temps dans le doute.

Jeanne, pour toute réponse, se leva précipitamment et se jeta dans ses bras. Alors Pierre Morel pleura à son tour, et

tous deux confondirent un moment leurs embrassemens et leurs larmes. Ma sœur et moi nous partagions leur attendrissement. Enfin, mon oncle prenant la parole, nous dit que ce lieu n'était guère propre à une pareille reconnaissance, et qu'il allait nous conduire dans sa maison. Il nous y mena par des sentiers détournés, pour nous soustraire à la curiosité des habitans. Elle était propre, bien rangée et garnie des meubles nécessaires. Ma mère, en jetant les yeux autour d'elle, le félicita sur l'aisance dont il paraissait jouir.

— Il faut, lui dit-elle en souriant, que tu ayes déterré quelque trésor, puisque notre père ne possédait rien que ses deux bras.

Pierre Morel lui répondit :

— Ce sont aussi mes deux bras qui m'ont acquis ce que je possède, car, vois-tu, ma sœur, il n'y a point de trésor plus avantageux que le travail. J'ai fait des entreprises qui m'ont bien réussi, je n'y ai épargné ni ma patience ni ma peine, et Dieu m'a fait la grâce de soutenir mon père dans sa vieillesse. Je me suis marié à une veuve riche, nous avons vécu ensemble pendant quinze ans dans une parfaite union, après quoi Dieu me l'a ôtée; mais il me reste de bons enfans, dont l'affection me console de la perte de leur mère. Voilà, Jeanne, dans quelle situation je suis, apprends-moi à ton tour l'état de tes affaires.

Ma mère, à cette question, baissa les yeux d'un air confus.

— Il s'en faut bien, lui répliqua-t-elle, que j'aye aussi bien employé mon temps que tu l'as fait, c'est pourquoi je ne mène qu'une vie assez misérable. Ah! si j'étais encore dans la force de ma jeunesse, combien je me hâterais d'abandonner cette vie errante, sans profit et sans honneur, pour me livrer ici à un travail utile! mais il est trop tard maintenant.

Elle lui expliqua enfin quelle profession elle avait embrassée. Pierre Morel en parut extrêmement mortifié. Il avait vu quelquefois des troupes de baladins dans les marchés où il conduisait son bétail, et se rappelait qu'on n'en parlait jamais qu'avec mépris. Sa sœur fut obligée de convenir qu'ils ne le méritaient que trop.

— Ma sœur, reprit-il, il me semble

qu'il est toujours temps de cesser de mal faire et de se retirer de la compagnie des méchans. Je t'offre de demeurer dans ma maison avec tes filles, elles sont jeunes, nous les accoutumerons au travail, et quant à toi, tu feras ce que tu pourras pour nous aider dans le tracas du ménage.

Ma mère accepta sa proposition; mais elle lui dit qu'étant engagée dans une troupe, elle ne pouvait se retirer que dans un an, qu'à cette époque, elle viendrait avec joie finir ses jours sous sa protection.

— Pour mes filles, poursuivit-elle, rien ne s'oppose à ce qu'elles profitent tout de suite de ta bonne volonté. Je ne négligerai pas une si heureuse occasion de les soustraire aux mauvais exemples, et je

te les confie, mon cher frère, afin que tu les élèves comme tes propres enfans.

Mon oncle approuva fort ce parti, qui lui paraissait garant d'ailleurs de la sincérité de notre mère. Elle passa deux jours dans le lieu de sa naissance, après quoi elle s'en alla rejoindre ses camarades, en nous promettant de revenir le plus tôt qu'il lui serait possible.

Ma sœur, nommée Zerbine, n'eut aucune peine à se faire au nouveau genre de vie que mon oncle nous imposa. Elle s'y livra même avec un véritable plaisir. Les occupations de la campagne lui paraissaient charmantes; elle devançait les autres au travail, se montrait vigilante et attentive à exécuter les ordres qu'on lui donnait, et comparait sans cesse cette vie

libre et innocente à la vie honteuse et contrainte que nous avions menée jusque-là. J'en fus d'abord moi-même assez contente dans les premiers temps, c'est-à-dire tant qu'on me laissa vivre à ma fantaisie ; mais sitôt qu'on s'avisa de m'assujettir à quelque travail, je ne fis plus que me plaindre de mon sort et regretter celui que j'avais auparavant. Ma sœur me représentait en vain la nécessité de vaincre ma paresse; elle me montrait l'exemple de toute une famille, et m'engageait à prendre mon parti de bonne grâce, puisqu'aussi bien notre mère ayant l'intention de se retirer aussi dans ce pays, je n'avais plus le choix de vivre ailleurs. Tout cela ne me persuadait point. Ce fut bien pis lorsque mon oncle nous manifesta son projet de nous

mettre en apprentissage à Paris, chez une de ses parentes, qui était couturière en robe. Quoiqu'il eut la bonté de s'attacher à nous faire sentir tous les avantages que nous devions en retirer un jour, ma sœur fut la seule à lui en savoir gré. Pour moi, je ne fus frappée que de l'ennui de passer ma jeunesse dans une si grande assiduité. J'attendais impatiemment le retour de ma mère, dans l'espérance qu'elle me dispenserait d'une chose pour laquelle j'avais tant d'aversion, quand nous vîmes arriver à sa place une vieille femme de la troupe, nommée Benoite, qui était la mère de Brigace. Elle nous aborda, ma sœur et moi, d'un air extrêmement triste, des pleurs même coulèrent de ses yeux en nous embrassant. Elle nous apprit que notre mère s'était

tuée en tombant de dessus une corde tendue, au milieu d'un exercice public. Nos cris ayant averti notre oncle de ce malheur; il donna aussi des larmes à une sœur qu'il aimait, et près de laquelle il avait espéré de finir ses jours. Ensuite, nous embrassant l'une et l'autre avec tendresse, il nous promit de ne jamais nous abandonner.

—Oui, mes chères nièces, continua-t-il, je vous servirai de père. Vous savez déjà que mon intention est de vous placer toutes les deux chez ma respectable parente, pour qu'elle vous apprenne son état. J'attendais le retour de ma pauvre sœur pour exécuter ce dessein; mais puisque nous ne devons plus la revoir, ni vous ni moi, je ne différerai pas davantage de vous faire ce bien.

Benoite nous dit que nous étions bien heureuses d'avoir pour protecteur un oncle si généreux ; elle nous exhorta à nous rendre dignes de ses bontés ; mais, fort éloignée de ce sentiment, je la pris en particulier pour lui faire mes plaintes, et la conjurer de m'emmener avec elle, préférant le métier de ma mère à toute autre profession. Elle fut bien étonnée de m'entendre parler ainsi.

— Y pense-tu? me dit-elle ; ne sais-tu pas toi-même combien notre sort est misérable! Sans parler du mépris avec lequel on nous traite, et que la plupart d'entre nous ne méritent que trop, il nous faut vivre comme des vagabonds, au milieu des fatigues et des dangers, parmi des voleurs et des ivrognes, qui ne nous épar-

guent pas les injures, en risque tous les jours de nous rompre les bras ou les jambes, et d'aller languir dans un hôpital, ou bien de nous casser le cou, comme il est arrivé à ta mère. N'est-il pas plus doux et plus honorable de demeurer tranquillement dans sa maison, occupé d'un travail lucratif et sans péril? et peut-on regretter un peu de gêne et d'application dont les résultats seront si avantageux?

Mon obstination résistant à tous ses discours, elle finit par me dire que ma jeunesse était mon excuse, mais que tôt ou tard je reconnaîtrais moi-même qu'elle me rendrait un mauvais service en consentant à m'emmener, et qu'ainsi je ne devais point compter sur une pareille complaisance de sa part. Alors je pris la

résolution de la suivre malgré elle, sans en rien dire à personne. Elle était déjà à plus de deux lieues du village quand je la joignis sur la route. Benoite se fâcha et voulut me renvoyer.

— Quand vous devriez me tuer sur la place, lui répondis-je, je ne m'en retournerai pas; je ne veux pas aller en apprentissage.

— Eh bien! me répliqua-t-elle, puisque tu veux être malheureuse, accomplis donc ta mauvaise destinée; mais souviens-toi que tu en pleureras un jour.

Hélas! continua Fiorentina, cette prédiction n'a été que trop vraie. J'ai regretté bien des fois de n'avoir point suivi l'exemple de ma sœur, et maintenant j'en ai plus de sujet que jamais; mais alors je ne

fis aucune attention à cet avertissement. Environ six ans après, le hasard m'ayant fait rencontrer Zerbine à Paris, nous ne nous fûmes pas plutôt reconnues, qu'elle m'accabla de caresses. Cette bonne fille avait eu beaucoup de chagrin de ma fuite. Son apprentissage était fini depuis deux ans; elle était devenue à son tour maîtresse couturière, et avait déjà un grand nombre de pratiques. Elle m'emmena dans son appartement, qui était propre et bien meublé, et où je vis plusieurs jeunes ouvrières occupées à coudre pour son compte.

— Ma chère sœur, me dit Zerbine, je suis très-heureuse ici, et j'ose dire, bien vue de tout le monde. Je dois mon bonheur à mon oncle Pierre Morel, qui accueillit

autrefois si généreusement notre mère et nous-mêmes. Tu sais qu'elle avait dessein de quitter sa dangereuse profession pour accepter les offres de son frère, et qu'elle l'aurait fait, sans doute, si la mort n'eût mis un empêchement à ce projet. Je te fais de bon cœur la même proposition; quitte ton métier, pendant que tu es encore jeune, viens demeurer avec moi; je t'enseignerai ce que j'ai appris.

— Serait-il possible, s'écria Isabeau, que vous eussiez encore méprisé un parti si avantageux, et que l'amitié d'une si tendre sœur n'eût trouvé en vous qu'une ingrate!

— Il n'est que trop vrai, répondit Fiorentina en baissant les yeux. Outre mon dégoût pour le travail qu'elle me propo-

sait, j'étais encore dominée par mon inclination pour Brigace, que j'étais à la veille d'épouser. Je n'ai pas besoin de vous dire comment nous avons véeu depuis ce temps-là; Petit-Jules n'en est que trop bien instruit : mais vous en savez assez pour juger vous-même si j'ai le droit de recourir aux bontés de ma sœur, et si je ne suis pas le propre artisan des malheurs qui menacent ma triste vieillesse.

Isabeau et son fils ne purent se dissimuler qu'elle ne méritait guère d'être plainte, puisque le goût de la paresse et du libertinage lui avait fait préférer un métier honteux à l'affection d'une famille honnête, mais pourtant ce récit leur faisait connaître Zerbine sous des rapports si avantageux, qu'ils n'hésitèrent point à conseiller

à Fiorentina de se rendre auprès d'elle, persuadés qu'en la voyant si malheureuse, elle oublierait encore une fois son ingratitude et lui donnerait tous les secours qui dépendraient d'elle. Cette espérance releva le courage de Fiorentina. Ses généreux hôtes, non contens de l'avoir rétablie par des soins et une bonne nourriture, de lui avoir donné des vêtemens pour se couvrir, lui firent encore une petite somme pour lui faciliter son voyage. Le spectacle si frappant de gens qui lui rendaient le bien pour le mal, toucha son cœur et la disposa à se conduire désormais d'une manière plus régulière que par le passé.

CHAPITRE XV.

Aventure mystérieuse qui arriva à Petit-Jules, et quelles en furent les suites.

Il est bien difficile à quelqu'un qui a été vicieux toute sa vie, de rentrer tout-à-coup dans les voies de l'honnêteté; mais si quelque chose est capable de déterminer un pareil changement, c'est, sans contredit, les bons exemples que donnent les gens de bien. Ils sont beaucoup plus efficaces que les préceptes, parce que les méchans n'ignorent point qu'il est plus aisé de prêcher que de pratiquer la vertu. Les louables dispositions dans lesquelles

se trouvait Fiorentina en quittant Dijon pour se rendre à Paris, ne s'évanouirent point pendant le voyage. Elle retrouva sa sœur, qui la reçut, ainsi que Petit-Jules le lui avait fait espérer, avec autant d'indulgence que la première fois. L'âge de Fiorentina ne lui permettant plus d'apprendre à coudre, Zerbine lui acheta un petit fonds de boutique, qui, tout mince qu'il était, suffisait pour la faire vivre honnêtement. Quand ses fils sortirent de prison, ils allèrent la retrouver, et, convertis à leur tour par le repentir de leur mère, et la sagesse de leur tante, ils employèrent utilement le reste de leur jeunesse. Pour Brigace, il était mort pendant sa captivité. Fiorentina, trop heureuse de goûter un sort si doux, après tant

d'imprudences et de fautes, montra du moins, par la reconnaissance qu'elle conserva des bons traitemens d'Isabeau et de son fils adoptif, que son cœur n'était pas fermé à toutes les vertus. Elle se fit un devoir de les instruire de tout ce qui lui arrivait, et de leur répéter souvent que son changement et celui de sa famille étaient le fruit de leurs conseils et de leurs exemples. Revenons maintenant à Petit-Jules.

Il était parvenu à la fin de sa dix-huitième année, sans recevoir de nouvelles lumières sur sa destinée, lorsque M. Evroul, qui jusqu'alors avait placé avantageusement pour l'intérêt de son pupille, le leg de mille francs provenant de la succession du curé, l'engagea à venir régler avec lui ses affaires, que la loi lui accordait désormais

le droit de gérer par lui-même. L'orphelin y consentit d'autant plus volontiers qu'il éprouvait le désir de revoir cette respectable famille, et surtout son cher Benjamin. La seule chose qui l'inquiétât était de déranger Isabeau, dont il ne voulait pourtant pas se séparer, et qui commençait à être d'un âge auquel on se déplace difficilement. La bonne veuve le pria de ne prendre à cet égard aucun souci, que malgré sa vieillesse elle se portait à merveille, et se sentait en état de le suivre jusqu'au bout du monde, si cela était nécessaire.

Un dimanche soir qu'ils se promenaient hors de la ville, suivant leur coutume, en s'entretenant de leur prochain départ, Petit-Jules vit passer un homme qu'il re-

connut pour le prisonnier de Nevers. A la vue de ce personnage, le seul qui pût l'éclairer sur sa naissance, il sentit toutes ses espérances se ranimer, et, courant aussitôt sur ses traces, il le conjura de s'arrêter et de lui répondre.

— Que me voulez-vous? lui demanda-t-il brusquement.

PETIT-JULES.

Hélas! regardez-moi, et vous devinerez aisément ce que je souhaite de votre humanité. Je suis l'enfant que vous savez..... qui fut marqué d'une feuille de myrte.... je n'ai rien oublié de tout ce qui s'est passé entre nous à Nevers.

LE PRISONNIER, en souriant.

Puisque vous avez une si heureuse mé-

moire, ne recommencez donc pas vos persécutions. Elles seraient d'autant plus inutiles, que je n'ai point le temps de vous écouter.

En disant ces paroles, il se mit à presser le pas; mais Petit-Jules, résolu de ne point l'abandonner, le suivit, en lui adressant les instances les plus vives, jusqu'à ce qu'ayant perdu de vue Isabeau, ils rencontrèrent un carosse et quelques laquais qui paraissaient attendre quelqu'un. L'inconnu s'arrêtant alors, dit à Jules :

— Puisque vous voulez absolument vous connaître, il faut vous satisfaire. Montez avec moi dans ce carosse, et laissez-vous conduire.

PETIT-JULES.

Dans ce carosse!..... et pourquoi? A qui

appartient-il ? que fait-il en ce lieu ? ne vous suffit-il pas de me nommer mes parens ?

LE PRISONNIER.

Je ne puis rien répondre à tout cela. Je vous ai dit mes conditions, c'est à vous de les accepter ou non ; mais passé ce moment, vous ne me retrouverez plus.

PETIT-JULES.

Laissez-moi du moins aller prévenir Isabeau ; voulez-vous que la nuit la surprenne sur le chemin ?

LE PRISONNIER.

Je me charge de la faire tranquilliser sur votre compte, montez dans ce carosse ou recevez mes adieux,

L'alternative était cruelle. Si, d'un côté, la parole d'un homme qu'il avait connu sous des rapports très-défavorables, n'était guère digne de sa confiance, de l'autre il ne pouvait se résoudre à perdre une occasion peut-être unique de savoir enfin à qui il appartenait. Petit-Jules, après une courte hésitation, se jetant tête baissée dans les hasards qu'il pouvait courir, se précipita dans le carosse, après que le prisonnier eut donné l'ordre, en sa présence, d'aller dire à la veuve Aubert de n'être point inquiète de son fils adoptif, et qu'elle le reverrait le lendemain. On referma la portière du carosse, dont les fenêtres étaient fermées par des jalousies, de sorte que Jules ne pouvait voir où on le conduisait. Il ne manqua point de se

récrier contre de pareilles précautions, qui lui parurent extraordinaires; mais le prisonnier se contenta de lui répondre : Si cela vous déplait, vous êtes le maître de vous en aller; mais aussi vous ne saurez jamais rien de votre sort.

Cette puissante considération l'emporta de nouveau, Jules se soumit docilement à tout et la voiture partit. Au bout de deux heures elle s'arrêta, il était tout-à-fait nuit, et les ténèbres tellement épaisses que l'orphelin, en mettant pied à terre, ne put distinguer aucun des objets qui l'environnaient, ni s'il était à la ville ou à la campagne. Le prisonnier de Nevers, n'ayant pour toute lumière qu'une lanterne sourde, pria Petit-Jules de le suivre. Ils traversèrent une cour, montèrent un

escalier, et parvinrent à une chambre meublée avec goût, suffisamment éclairée par des bougies; et dans laquelle un bon lit, garni de rideaux de soie, paraissait préparé pour recevoir un hôte.

— Voilà votre chambre et votre lit, dit à Petit-Jules son guide mystérieux. Dans une heure on vous apportera à souper.

PETIT-JULES.

Assurément, si la fin de cette aventure répond aux apparences, je n'aurai point lieu de me repentir de m'être fié à vos promesses; mais pourquoi me tenir plus long-temps en suspens? ne puis-je savoir où je me trouve? si je suis chez mon père, que tarde-t-il à se faire connaître? A-t-on des raisons pour m'enve-

lopper de tant de mystère? ma présence serait-elle ici désagréable à quelqu'un?

LE PRISONNIER DE NEVERS.

J'ai promis de me taire avec vous. C'est d'une autre bouche que de la mienne que vous obtiendrez enfin les éclaircissemens que vous désirez. On ne vous demande que d'être docile jusqu'à demain. Votre rebellion à cet égard vous perdrait peut-être pour jamais. Jurez-moi donc de ne point sortir de cette chambre avant demain.

Petit-Jules lui en donna sa parole, et le prisonnier de Nevers le laissa seul, livré à une foule de réflexions. Plus il y pensait, moins il lui paraissait probable que sa rencontre avec cet homme fût un

événement inopiné; ce carosse qui s'était trouvé là si à propos, l'adresse avec laquelle on l'avait éloigné de sa vieille compagne, tout lui prouvait que cette aventure était préméditée, et il conclut de ce grand mystère que ses parens ne pouvaient le reconnaître publiquement, et qu'ainsi il ne jouirait point de la douceur de vivre librement avec eux. Cette supposition, d'ailleurs assez naturelle, tempéra singulièrement la joie qu'il ressentait d'être, selon toute apparence, à la veille de les retrouver.

— O mon père! ô ma mère! se dit-il les larmes aux yeux, et en regardant les meubles qui décoraient cette chambre, tout m'annonce que vous êtes riches et d'un rang élevé; mais j'aimerais mieux que

vous n'eussiez d'autre demeure qu'une chaumière, et qu'il m'y fût permis de vous consacrer le reste de mes jours.

Une fort belle pendule ayant sonné neuf heures, le prisonnier de Nevers et un domestique apportèrent une table toute servie, en invitant Petit-Jules à s'y placer. Deux cailles rôties, une crême délicate, quelques pâtisseries froides, et un ragoût dont la fumée embaumait, le sollicitaient encore plus vivement de faire honneur au repas de son hôte. Aussi Petit-Jules, qui était jeune et de bon appétit, prit-il le parti de se mettre à table, et d'écarter de son esprit mille conjectures, qui ne servaient qu'à l'inquiéter, sans lui procurer aucune lumière.

— Je me suis engagé, se dit-il encore,

à ravir. Sa toilette achevée, il courut ouvrir la fenêtre, et pensa se désespérer en reconnaissant les dehors du château de Saint-Romain. Il se frotta les yeux, examina plus attentivement les objets, et demeura convaincu qu'il ne ne se trompait pas. Toute sa confiance s'évanouit à cette vue, ne trouvant nulle apparence que l'espoir dont il s'était flatté pût se réaliser dans cette maison, et la seule explication qu'il pût donner à cette singulière aventure, fut qu'on avait voulu se moquer de lui. Il est vrai qu'un pareil divertissement ne paraissait guère convenir au caractère de la dame du château; mais peut-être ses valets se donnaient-ils cette licence à son insu. Ce dernier soupçon mit Petit-Jules dans une telle colère,

qu'il était près de sortir de sa chambre pour s'aller plaindre à M.me de Saint-Romain, lorsque le prisonnier de Nevers se présenta devant lui. L'orphelin, le saisissant au collet, lui demanda avec indignation ce qu'il avait prétendu faire.

— Apprenez, continua-t-il, que je ne suis pas d'humeur à être joué plus long-temps, et que je réclamerai enfin des tribunaux la justice que vous me refusez. Dans quel but m'avez-vous amené ici?

— Monsieur, lui répondit le prisonnier de Nevers, d'un ton calme, il me semble que vous le savez aussi bien que moi, et pour vous prouver que je suis fidèle à ma promesse, je vous invite à descendre dans le salon, où madame votre mère vous attend.

PETIT-JULES.

Ma mère! dites-vous......! quoi! Isabeau serait ici....? à qui appartient cette maison?

LE PRISONNIER DE NEVERS.

A vous-même, Monsieur.

PETIT-JULES.

Imposteur, osez-vous me répondre avec tant d'audace et ne craignez-vous pas que je ne vous fasse repentir de cette insultante ironie...... Je suis chez madame de Saint-Romain.

LE PRISONNIER DE NEVERS.

Monsieur, puisque vous n'ajoutez point de foi à mes paroles, daignez me suivre,

madame votre mère vous persuadera sans doute mieux que moi.

Jules, dont l'agitation était au comble, le suivit sans rien ajouter davantage. Ils arrivèrent dans une belle salle, dont le Prisonnier de Nevers lui ouvrit la porte, en se rengeant respectueusement pour le laisser passer. Madame de Saint-Romain s'y trouvait avec Palmyre, assises l'une et l'autre sur un canapé, le visage tourné du côté de la porte, d'un air qui marquait une extrême impatience.

— C'est lui! s'écrièrent-elles en même temps, en apercevant Petit-Jules. Madame de Saint-Romain pâlit et se renversa sur le canapé, comme si elle était prête à s'évanouir. Palmyre lui ayant fait respirer de l'eau de Cologne, elle se rani-

ma promptement, et, tendant les bras au jeune serrurier, qui demeurait interdit en sa présence :

— Venez, mon fils, mon cher fils ! vous que j'ai pleuré si long-temps, venez dans les bras de votre mère.

JULES, se précipitant à ses pieds.

— Vous, ma mère, en croirai-je mon bonheur?

MADAME DE SAINT-ROMAIN.

Oui, je n'en saurais douter, vous êtes mon fils; le barbare qui me sépara de votre enfance m'a tout découvert, dans un moment où le mensonge disparaît devant la vérité. Je vous expliquerai tout cela, quand mon cœur sera un peu plus



Vous! ma mère! en croirai-je mon bonheur!

calme, maintenant, je ne puis que sentir ma félicité; mais croyez-en les transports d'une mère, et répondez-y avec une parfaite confiance.

PETIT-JULES.

Ah! croyez qu'il ne m'en coûtera rien de vous accorder les sentimens d'un fils; mais, au nom du ciel, prenez garde de me tromper par une illusion si flatteuse, je sens que je ne pourrais la perdre sans mourir.

Madame de Saint-Romain le rassura avec toute la tendresse imaginable. Elle était ravie de l'entendre s'exprimer avec une élégance et une facilité qu'elle ne s'attendait guère à rencontrer dans un jeune homme de sa profession, et admirait aussi

avec complaisance l'air agréable de toute sa personne. Elle lui présenta Palmyre, comme sa cousine, et l'objet qu'elle chérissait le plus après lui, lui répétant, ce qu'il savait déjà, qu'elle n'avait trouvé que dans son affection quelqu'adoucissement à ses ennuis. Jules adressa à la jeune demoiselle un compliment tendre et flatteur, qui fut reçu avec beaucoup de grâces, et, se souvenant en ce moment des vœux qu'il avait formés à son sujet, il sentit un espoir secret se glisser au fond de son cœur.

Les domestiques du château, instruits que leur jeune maître vivait, et qu'il se trouvait auprès de sa mère, attendaient impatiemment dans l'antichambre qu'il leur fût permis de le saluer. Qu'on se re-

présente leur étonnement en reconnaissant en lui le jeune serrurier qui était venu travailler au château un an auparavant. Ils admirèrent la singularité de sa fortune, mais tous, satisfaits de ses manières nobles et généreuses, convinrent qu'il était maintenant à sa véritable place.

Pendant que ces choses se passaient, on vint avertir Petit-Jules qu'une bonne vieille femme, toute en pleurs rodait aux environs, en demandant des nouvelles de son cher fils. Il ne douta point que ce ne fût Isabeau, et s'empressa d'aller la consoler. Elle ne le reconnut point d'abord sous ce nouvel habit, mais son erreur ayant été bientôt dissipée, elle écouta avec admiration ce qu'il lui raconta de sa réunion avec sa véritable mère. Isabeau

lui apprit à son tour comment elle se trouvait dans ces lieux. L'ordre qu'avait donné à son sujet le prisonnier de Nevers ne fut point exécuté, soit par la négligence, ou qu'ont l'eût mal compris, de sorte que la pauvre veuve attendit inutilement sur le chemin le retour de son fils adoptif. A la fin, inquiète de ne le point voir revenir, elle marcha sur ses pas, en s'informant de lui à ceux qu'elle rencontrait. Un mendiant lui apprit que celui qu'elle cherchait venait de partir dans une voiture, dont il lui fit même remarquer, sur le chemin, la trace des roues. Isabeau, fort alarmée de ce départ extraordinaire, se mit à suivre ces traces, jusqu'à ce que le jour lui manquant tout-à-fait, elle se retira dans une cabane bâtie au milieu d'une vigne, pour

mettre à l'abri ceux qui gardent les raisins, dans la saison, et y passa la nuit à pleurer. Dès que le matin parut, la veuve Aubert continua de suivre les traces du carosse, qui la conduisirent au château, où elle retrouva en effet son fils adoptif. Jules l'ayant amené à madame de Saint-Romain, en réclamant pour elle son amitié et sa reconnaissance, cette dame fit de tendres caresses à Isabeau, et lui dit avec beaucoup de sensibilité :

— Puisque votre bon cœur m'a conservé autrefois mon enfant, et que par là vous avez acquis sur son cœur des droits égaux aux miens, je veux que nous partagions ensemble son affection jusqu'à la fin de nos jours. Il n'y aura rien de changé pour vous,

vous demeurerez toujours dans la maison de votre fils adoptif, où je désire que vous jouissiez d'une parfaite liberté.

CHAPITRE XVI ET DERNIER.

Explication de quelques faits que le lecteur aura peut-être devinés.

Si malgré les erreurs de sa jeunesse, le caractère et la conduite de Jules, depuis sa séparation d'avec la troupe de Brigace, lui ont concilié l'estime et l'amitié de mes jeunes lecteurs, ils se réjouiront sans doute de le voir parvenu enfin à une félicité durable. Pour moi, lorsque ses mémoires me sont tombés entre les mains, je craignais fort que le secret de sa naissance ne fût jamais découvert, et qu'il fût obligé d'être serrurier toute sa vie. Cette crainte

était d'autant plus naturelle qu'on n'est tiré d'inquiétude que fort tard, et, pour ainsi dire, à la dernière page; mais les détails qui suivent, les mêmes que Jules recueillit de la bouche de madame de Saint-Romain, de celle du prisonnier de Nevers, et de la belle Palmyre, prouveront qu'il n'était guère possible que le mystère se dévoilât plus tôt.

Le lecteur se souvient, sans doute, d'un M. de Sosthènes, neveu de M. de Saint-Romain, auquel la mère de Jules le confia en partant pour Paris avec son époux malade, selon le récit qui en a été fait au héros de cette histoire, par un vieux domestique du château. Ce que ce dernier ne savait pas, c'est que Sosthènes, ambitieux et perfide, ne pouvait se consoler

de la naissance tardive de cet enfant, qui était venu lui enlever le bel héritage de son oncle. Il sentait surtout son chagrin s'augmenter dans ce moment où M. de Saint-Romain touchait aux portes du trépas, car les médecins avaient déclaré qu'il ne survivrait pas à l'opération qu'il s'obstinait à vouloir hasarder. Il avait pour domestique le mari de la nourrice de Jules, homme hardi, entreprenant, prêt à tout risquer pour s'enrichir. Il lui fit part de son projet de se défaire de l'enfant de son oncle, non en lui ôtant la vie, mais en le séparant de sa famille pour le faire tomber entre les mains de quelque persome pauvre et obscure, qui l'éleverait dans l'ignorance et la bassesse. Le domestique, nommé Duclos, promit à son maître de

le servir à souhait. Ce ne fut cependant pas sans peine qu'ils séduisirent la nourrice, son attachement pour son nourrisson l'empêchant de vouloir se prêter à cet indigne complot; mais à la fin son mari la persuada. Elle feignit donc que le petit enfant était mort pendant la nuit, d'une colique; on ensevelit un simulacre, et chacun joua si bien son rôle, que personne n'en conçut le moindre soupçon. Il est vrai que la fraude était facile, au milieu d'une campagne isolée. La nourrice, avant de se séparer de Jules, qu'on appelait alors Alfred, voulut absolument le marquer. Elle le demanda avec tant d'instances et de larmes, elle fit de si fortes promesses de n'en jamais ouvrir la bouche, que M. de Sosthènes, ne voulant point

lui refuser cette satisfaction, dessina lui-même sur la jambe gauche de l'enfant une feuille de myrte dont l'empreinte demeura ineffaçable.

Cette opération achevée, Duclos emporta l'enfant dans une corbeille, avec un rouleau de vingt-cinq louis, qu'il eut la probité de ne point soustraire. Cet homme était des environs de Sens, du même village que Joseph, dont il était un peu parent, et qu'il connaissait pour le plus brave cultivateur de cette contrée. Ce qu'il en dit à M. de Sosthènes détermina ce dernier à faire en sorte que l'enfant lui tombât entre les mains, désirant, pour le repos de sa conscience, que sa victime ne fût point malheureuse. On fit prendre à Jules quelques cuillerées d'un sirop légè-

rement narcotique, qui le plongea dans un assoupissement favorable; ensuite Duclos le prenant à cheval devant lui, dans un panier soigneusement couvert, se hâta de l'enlever. Il ne mit que deux jours à faire sa route, et exécuta, comme on l'a vu, le méchant dessein de son maître, qui l'en récompensa magnifiquement, après avoir exigé de lui et de la nourrice les sermens les plus solennels de ne le jamais trahir.

Duclos, enrichi par cette action inique, quitta le service et se mit dans le commerce; mais Dieu n'avait garde de bénir ses entreprises. Il fit de mauvaises affaires, essaya de les rétablir par des moyens aussi criminels que ceux qui étaient la source de sa fortune, en secondant de

faux monnoyeurs dans l'émission de leurs pièces, et fut mis en prison à Nevers. Il y aurait subi sans doute un châtiment exemplaire, si M. de Sosthènes, sur lequel il comptait, ne lui eût facilité son évasion, ainsi qu'on l'a déjà rapporté. Duclos ne manqua pas de l'instruire de la rencontre qu'il avait faite du jeune Saint-Romain. M. de Sosthènes, qui ne voulait point que ce jeune homme attirât sur lui l'attention publique, se hâta de le faire remettre en liberté; mais il chargea Duclos d'épier sa conduite et ses desseins, et de le tenir au courant de tout ce qui le concernait, sans que Petit-Jules en eût aucun soupçon.

Incapable de soutenir le spectacle de la constante douleur de sa tante, M. de Sosthènes s'était retiré à Nevers, où il avait

une place de juge ; mais il avait beau fuir celle qu'il avait rendue si malheureuse, il ne pouvait se défaire aussi facilement de ses remords. Ils le tourmentaient au sein de ses criminelles richesses, assez pour l'empêcher d'en jouir paisiblement, et pas assez néanmoins pour le déterminer à les restituer à leur légitime possesseur. Il ne témoignait le désir d'être assuré du sort de son cousin qu'afin de le préserver de la misère, s'il venait à y tomber, espérant par là se mettre mieux à l'abri des reproches de sa conscience. Instruit de la vie douce et innocente que Jules menait à Dijon, il se disait à lui-même : « Ce jeune « homme doit être heureux, puisqu'il vit « dans l'aisance par son travail, et que, « ne se connaissant point, il ne peut for-

« mer aucun regret. » Mais aussitôt une voix intérieure lui répondait : « Il est heu-
« reux, parce qu'il est sans remords ; toi,
« qui es criminel, tu ne goûteras jamais
« aucun repos. »

Soit que le mauvais état de sa conscience nuisît à sa santé, ou que le ciel ne permît pas qu'il jouît plus long-temps du fruit de son crime, une hydropisie de poitrine l'enleva qu'il était encore jeune et non marié. Au lit de la mort, il écrivit à madame de Saint-Romain pour lui confesser son odieuse trahison, lui demandant humblement pardon, et la conjurant, avec les plus vives instances, de pardonner aussi à Duclos (la nourrice ne vivait plus), qu'il avait corrompu par ses promesses. Il ajoutait à cet aveu toutes les

déclarations nécessaires pour que son cousin rentrât sans obstacle dans tous ses droits, laissant à Duclos le soin de le réunir à sa mère, puisqu'il connaissait sa retraite. Il est facile d'imaginer quelle révolution cette lettre produisit dans le cœur de madame de Saint-Romain. Quoi! ce fils qu'elle pleurait depuis dix-sept ans, elle allait le retrouver plein de vie, et voir renaître avec lui tant d'espérances, dont la perte lui avait été si douloureuse! Elle fit venir Duclos, qui, ayant apporté la lettre, attendait en tremblant le résultat de cette lecture. Il commença par se jeter à ses genoux, en s'excusant sur les ordres de son ancien maître, et sur la force des promesses qu'il lui avait arrachées.

— Tout est pardonné, interrompit ma-

dame de Saint-Romain, pourvu que vous me rendiez mon fils.

Elle lui fit répéter dans le plus grand détail toutes les circonstances de cette malheureuse aventure, et fut prête à mourir de joie en apprenant que Jules demeurait dans son voisinage, et que c'était ce jeune serrurier qui avait témoigné tant de sensibilité à l'aspect de ses infortunes. Elle voulait aller sur-le-champ le chercher elle-même.

— Ah! s'écria-t-elle, je veux être la première à lui annoncer qu'il est mon fils! je veux jouir de sa surprise, et saisir le premier sentiment d'amour filial qui s'échappera de son cœur.

Palmyre, qui redoutait pour sa santé des émotions si vives, la conjura d'atten-

dre au moins au lendemain, afin qu'elles eussent le temps de se calmer un peu; et afin de lui éviter ce voyage et l'éclat dont il pouvait être suivi, elle s'occupa secrètement avec Duclos des moyens d'attirer son cousin auprès de sa mère, sans qu'il s'en doutât, et sans ravir en même temps à cette tendre mère la douceur qu'elle se promettait d'éclairer elle-même son fils sur sa destinée. Tout ayant réussi au gré de ses désirs, Palmyre, assurée que le jeune homme se trouvait dans la maison, prépara doucement sa tante à cette intéressante entrevue, qui, après tant d'années de chagrins et d'absence, remit enfin le fils et la mère entre les bras l'un de l'autre.

Le sort de Jules se trouvant désormais

fixé, il profita de l'âge où il était encore pour orner son esprit des connaissances qui lui manquaient, et s'instruire dans les arts d'agrément qui siéent le mieux à un jeune homme bien né. Il donna les mille francs qu'il tenait de la libéralité du Curé à un hospice consacré aux orphelins, et fit à la famille Evroul un présent capable de la dédommager de cette portion de son héritage. Benjamin se ressentit de ce changement de fortune, par tout ce que son ami s'empressa de faire pour lui être agréable, car son nouvel état dans la société ne fit jamais oublier à Jules leur première entrevue sur le grand chemin de Bourges, lorsqu'il fuyait la troupe de Brigace, et qu'il n'avait au monde d'autre protection que celle de l'aimable Benjamin.

A vingt ans, le jeune Saint-Romain reçut la main de sa cousine Palmyre, que sa mère regardait depuis long-temps comme la seule personne digne de lui, et dont la possession vint mettre le comble à son bonheur. Lorsque les deux époux eurent reçu la bénédiction nuptiale, ils demandèrent encore à genoux celle de madame de Saint-Romain, et prièrent la vénérable Isabeau d'y joindre aussi la sienne. La paysanne, confuse et touchée de se voir traitée avec tant de respect, pleurait en appelant sur leur tête les plus précieuses faveurs du ciel. Ce fut alors que madame de Saint-Romain, passant ses bras autour du cou de la veuve Aubert, lui dit avec une extrême émotion :

— Ma pauvre Isabeau ! ces chers enfans

nous rendent la vie si heureuse, que nous n'aurons jamais le courage de l'abandonner chrétiennement, si Dieu ne nous en accorde la grâce d'une façon toute particulière.

FIN.

A. Pistor

